



ASSOCS EN FÊTE

À SOMBREFFE

A la Maison Multiservices de Ligny

Dim. 6 juillet – 10 à 18h

Premier grand événement associatif à Sombreffe!

Plus de 40 associations – Rencontres – Balade – Ateliers créatifs
Spectacle – Concert – Projections Films – Démonstrations Sport
Buffet africain & Bar par les Apéros sombreffois.

page 5

Comment se portent
les finances
communales ?

page 20

"Assocs en fête" :
débutez l'été
en festivités !

page 22

La Plaine
de jeux communale
revient du 7 au 25/07



DELFOSSSE

PORTES & FENÊTRES

Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 Ligny
Tel : **071/88.60.00** - Fax : **071/88.62.63**
info@chassis-delfosse.be
www.chassis-delfosse.be

PVC - BOIS - ALU



Centre Auditif

Benoît DIERGE - Audicien

- Appareils discrets et performants
- Essais sans engagement
- Réglage et nettoyage de votre appareil



Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : 0473/89 25 81



www.audibilis.be • info@audibilis.be



infi-coulon
Coulon Gérald

Soins infirmiers à domicile
de qualité, prestés 7j/7

Prise de sang, Sombrefe et entités

0494 620 984

coulon_gerald@hotmail.com

www.infi-coulon.be



CARPENTIER JARDINS

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

Création et entretien, plantation, taille, élagage,
abattage, tonte, pavage, pose de clôture...

Devis gratuit

071/88.96.38

0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com

www.carpentierjardins.be

CTCréation

Entreprise de pavage

-Klinkers
-Parking
-Terrassement
-Soutènement

GSM 0476 21 84 66
www.ct-creation.be



Find us on
facebook.

CT Création

Regifo
Edition



Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be

Edito	3
Le Conseil communal	4
Actualités communales	5
• Comment se portent les finances communales	
• Inauguration du nouvel hôtel de police	
Informations aux citoyens	8
• Consultations ONE pour les enfants	
• Tiques : quelques conseils pour prévenir et réagir	
• Un nouvel outil pour les parents : la pré-demande d'une place d'accueil	
• Don de sang	
• Accueillant(e) d'enfants à domicile : Sambrilou engage !	
• AiDiDom : le digital au service de l'aide à domicile	
• Tenez votre chien en laisse !	
• La Zone de Secours Val de Sambre vous informe	
Les services communaux	13
• Coordonnées des services	
• Coordonnées utiles	
• Accès aux services	
Service Secrétariat général	14
• 80 ans après la capitulation de l'Allemagne : se souvenir ensemble pour mieux construire l'avenir	
Service Affaires générales	16
• La Commune de Sombreffe recrute	
• Trois anges gardiennes aux passages piétons !	
Service Cadre de vie	17
• Démarrage des collectes de déchets à 5h en cas de fortes chaleurs	
• Une hirondelle, un bourgmestre, et une fin heureuse... merci CREAVES !	
• Trottoir : comment concilier protection de la nature et respect du règlement communal ?	
• Restauration des décors peints du presbytère de Sombreffe	
Service Cohésion sociale	20
• Samaravia	
• Espace public numérique : quoi de neuf ?	
• La Plaine de jeux communale revient du 7 au 25 juillet	
• Stage d'été OXYjeunes	
• La brochure été des Activités Temps Libres bientôt disponible	
• Place aux enfants : nous recherchons des hôtes !	
• Commission Communale de l'Accueil : présentation de la nouvelle équipe !	
Service Population - Etat civil	24
• Permanences	
• Bienvenue aux nouveaux Sombreffois !	
• 103 bougies pour Léonie !	
Le CPAS de Sombreffe	25
• Coordonnées	
• Et si on vous livrait des repas savoureux à domicile ?	
Nos enfants	26
• Ecole communale de Boignée	
• Ecole « Les 2 Châtaigniers » de Sombreffe	
• Ecole communale de Tongrinne	
• Présentation des écoles communales	
• Ecole Saint-Lambert de Ligny	
Expressions citoyennes	30
L'avis des groupes politiques	31
Tourisme	31
• 1815 – Ligny – 2025 : Reconstitution historique de la bataille de Ligny	
• Ligny 1815 Museum : quoi de neuf ?	
La vie des associations	32
• Boignée se réveille	
• Les Conteuses de la Goffe	
• Les Sens du Temps	
• Sentiers Sombreffois	
Agenda des activités	34



Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Le printemps qui s'achève a été, une fois encore, particulièrement riche en activités et en moments marquants pour notre belle commune de Sombreffe.

Nous avons commémoré avec émotion le **80ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie**, à travers deux temps forts : une cérémonie émouvante, imaginée et menée par les élèves de l'école communale de Boignée, et la cérémonie officielle sur la pelouse d'honneur du cimetière de Sombreffe, en présence des associations patriotiques.

Soucieuse de renforcer la sécurité aux abords des écoles, la Commune a accueilli, dès la rentrée de printemps, **trois surveillantes habilitées** chargées d'encadrer les enfants et leurs parents au niveau des passages pour piétons à Ligny et à Sombreffe, le matin et à la sortie des classes.

Ce bulletin vous racontera aussi une anecdote pour le moins inattendue : celle d'une hirondelle heurtant la fenêtre du bureau du bourgmestre ! Grâce à l'intervention du **centre CREAVES de Namur**, l'oiseau a pu être soigné et relâché dans de bonnes conditions.

Dans un tout autre registre, nous avons le plaisir de vous dévoiler les travaux de **restauration de peintures murales anciennes** découvertes dans le presbytère de Sombreffe. Une belle illustration de notre volonté de préserver et de valoriser le patrimoine local.

Ce printemps fut aussi l'occasion d'**accueillir les nouveaux habitants de 2024**. Un moment convivial pour leur présenter les nombreux services proposés par la Commune et le CPAS.

A cette période de l'année, il est également important de faire le point sur les **finances communales**, après le compte de 2024 et la première modification budgétaire de 2025 arrêtés par le Conseil communal. Le bilan est rassurant : les finances de la Commune de Sombreffe sont saines, témoignant d'une gestion rigoureuse, guidée par la volonté de maintenir un service public de qualité et les investissements dont nous avons besoin.

Et maintenant, cap sur l'été !

La saison débutera en beauté le 6 juillet avec un tout **premier événement associatif** d'envergure, organisé en partenariat avec Samaravia, Le 38 et plus de 40 associations locales. Rencontres, balades, ateliers, spectacles, concerts, projections de films, démonstrations sportives... Il y en aura pour tous les goûts ! Un rendez-vous à ne pas manquer et une belle occasion de mettre en avant le tissu associatif sombreffois.

Les enfants, eux, auront la joie de retrouver la **Plaine communale de Sombreffe** pour les trois premières semaines de vacances. Grande nouveauté cette année : un service de car reliera les quatre villages de l'entité au site d'accueil de Sombreffe. Les inscriptions sont ouvertes, ne tardez pas !

Suivront ensuite trois semaines de stages proposés par OXYjeunes, du 28 juillet au 14 août, avec le soutien de la Commune. Et pour encore plus d'idées d'activités estivales, n'hésitez pas à consulter la **dernière brochure ATL** !

Ce bulletin communal regorge encore d'autres informations utiles et rendez-vous à venir. Nous vous souhaitons une très bonne lecture... et un excellent été à toutes et tous !

Le Collège communal



Commune de Sombreffe - Officiel



Administration communale de Sombreffe



www.sombreffe.be



Le Conseil communal

Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal ainsi qu'une copie de l'ordre du jour.

Le procès-verbal approuvé des séances est également téléchargeable sur <https://www.sombreffe.be/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/proces-verbaux-du-conseil>. Les projets de décisions et les décisions inscrits à l'ordre du jour des séances publiques des conseils communaux sont consultables sur www.deliberations.be/sombreffe.

Contact : Secrétariat général – ☎ 071/117.001 – ✉ secretariat.general@sombreffe.be.



Ci-après, les principales décisions prises en séance du Conseil communal et dont les comptes rendus ont été approuvés.

CONSEIL COMMUNAL DU 19 FÉVRIER 2025

Le Conseil communal, en sa séance du **19 février 2025**, a décidé :

- De marquer son accord sur la **liste des avantages sociaux** octroyés pour l'année scolaire 2024-2025 aux **élèves de l'enseignement maternel et primaire des écoles communales**.
- De passer un **marché public** de fournitures ayant pour objet **l'acquisition de mobilier pour la salle du Conseil communal**, par procédure négociée sans publication préalable.
- De passer un **marché de travaux relatif à la rénovation énergétique de la Maison communale de Sombreffe** par procédure ouverte.
- De déterminer les limites de la **zone d'agglomération du village de Ligny**.
- D'approuver une nouvelle convention de 3 ans pour la **stérilisation des chats** avec les vétérinaires.
- De renouveler le **Conseil Consultatif Communal des Aînés**, communément abrégé C.C.C.A.
- D'approuver la convention établie entre la Commune de Sombreffe et l'ASBL « **Jeunesses Musicales** » pour une durée de 2 ans.
- D'approuver la convention de partenariat et son annexe entre l'ASBL « **Régie des Quartiers de Gembloux-Sombreffe** » et la Commune de Sombreffe.
- De marquer son adhésion à la demande de renouvellement d'agrément de l'ASBL « **Régie des Quartiers de Gembloux-Sombreffe** » pour la période de 2026 à 2036.
- De prendre acte des **déclarations d'apparentement**.
- De prendre acte de la **démission de Caroline Allard à l'AG de l'ASBL Samaravia** et de la nomination d'un nouveau membre à l'AG de l'ASBL Samaravia.
- De procéder à la **désignation des représentants** à la « Régie des Quartiers de Gembloux-Sombreffe », au Comité d'accompagnement de l'aéroport de Charleroi, au Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces, au Conseil d'exploitation de la SWDE pour la succursale de la Sambre, à l'Agence Immobilière sociale des cantons de Gembloux-Fosses, aux Conseils cynégétiques Dyle-Orneau et Trois Provinces et à l'Ethias Pension Fund.
- De ne pas approuver la **motion relative au permis d'environnement de l'aéroport de Charleroi (BSCA)**.

CONSEIL COMMUNAL DU 27 MARS 2025

Le Conseil communal, en sa séance du **27 mars 2025**, a décidé :

- D'approuver les **comptes du CPAS** pour l'exercice 2024.
- D'approuver les **modifications budgétaires n°1 du CPAS** de l'exercice 2025.
- D'arrêter les **comptes de la Commune** pour l'exercice 2024.
- D'arrêter les **modifications budgétaires n°1 de la Commune** pour l'exercice 2025.
- D'approuver le **rapport financier du PCS 3** - année 2024.
- D'approuver le **rapport annuel 2024 de l'Opération de Développement Rural**.
- D'approuver l'avenant n°4 à la convention de partenariat entre la Commune de Sombreffe et **Espace Livres**.
- D'approuver la convention de partenariat avec les **Archives générales du Royaume**.
- De ratifier la décision du Collège communal du 10 février 2025, approuvant l'avenant au **règlement structure d'accueil Ethias Pension Fund**.
- De valider le projet d'adhésion à l'association « **Namur Capitale européenne de la culture 2030 et au-delà** », en abrégé : « Namur 2030 ».
- De signer la convention relative à la **mise en place de dispositifs de comptages individuels** après un compteur général dans le cadre de la modification du raccordement d'eau du **Complexe sportif de Sombreffe**.
- D'approuver la convention entre la Commune et la Zone de Police Samsom pour le **nettoyage de l'antenne de police locale (Sombreffe) par du personnel communal**.
- De prendre connaissance du **rapport annuel sur les subventions octroyées en nature et en numéraire** durant l'année 2024.
- De désigner les **représentants** à l'Agence locale pour l'Emploi, à la Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes, aux installations « nucléaires » du zoning de Fleurus-Farciennes, aux États généraux de la sécurité routière en Wallonie pour l'année 2025, à la Commission mixte ruralité pour la mandature 2024-2030, à l'Assemblée générale du Holding Communal SA (en liquidation), à la Maison du Tourisme Terra Curiosa, à l'ASBL Contrat de Rivière Sambre & Affluents, chez EthiasCo, à l'OTW et à la Cité des Couteliers.
- De désigner un **observateur au CA de l'ASBL Samaravia** pour le groupe PS.
- De prendre connaissance du **procès-verbal de la Concertation Commune-CPAS** de la séance du 11 février 2025.

Le Conseil a, par ailleurs, été informé du **renouvellement de la Commission agricole pour la législature 2024-2030**.



FINANCES COMMUNALES : COMPTE DE L'EXERCICE 2024, BUDGET ET MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°1 DE 2025

Le Conseil communal du 22 mars dernier a arrêté les comptes de l'année 2024 et, par la même occasion, la première modification budgétaire de l'année 2025.

C'est donc le moment de faire le point sur la situation financière de la Commune en cette fin de législature.

Le résultat du compte 2024 : un boni à l'exercice propre de 505.406 € et un boni global de 1.865.296 €

Présenter des résultats financiers favorables n'est pas une fin en soi, mais c'est une condition *sine qua non* pour pouvoir **continuer à offrir différents services à la population** et continuer à investir dans nos voiries, nos trottoirs, notre réseau d'égouts, nos écoles et nos bâtiments administratifs, culturels et sportifs, comme nous le faisons cette année avec plus de 3,5 millions € dans la rénovation de la Maison communale.

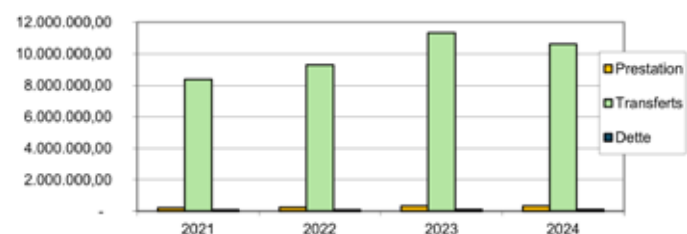
Le **pilotage financier reste extrêmement délicat** car le financement à long terme des pouvoirs locaux dépend fortement des niveaux fédéral et régional eux-mêmes obligés de réduire leurs importants déficits, en engageant des réformes structurelles qui impactent aussi les villes et communes. Et ce, alors même que la stabilité mondiale est ébranlée par les conséquences de la guerre en Ukraine et la nouvelle présidence américaine.

Dans ce contexte, il nous incombe à la fois d'assurer l'équilibre de nos budgets et de dégager les marges pour assurer nos missions et préparer les nouveaux investissements à réaliser.

Pour l'exercice 2024, nous parvenons à présenter un **boni de 505.406 €** et un **boni global** (soit le cumul des boni passés) **de 1.865.296 €**.



Les recettes de la Commune de Sombreffe : 96% des recettes dépendent d'autres niveaux de pouvoir



En matière de recettes, la fiscalité communale n'a pas évolué en 2024. Les taux des additionnels à l'impôt des personnes physiques (IPP) et au précompte immobilier (PI) sont inchangés à respectivement 8% et 2600 centimes additionnels depuis l'année 2000. Il en va de même des taux des taxes et redevances communales qui sont restés stables depuis 2018.

La toute grande majorité des recettes dépend donc de la Région wallonne (Fonds des communes et les additionnels au précompte immobilier) et de l'état fédéral (additionnels à l'impôt des personnes physiques).

Les **recettes de transfert** restent donc très largement majoritaires (96 % des recettes) avec un montant de 8.930.859 € et reprennent notamment :

- le Fonds des communes, avec une augmentation de 43.162 €, pour passer à 1.976.637 € ;
- les recettes liées à l'IPP qui ont diminué de 809.737 €, passant à 3.723.537 € ; cette diminution fait suite à une modification dans les modalités comptables de versement des additionnels par l'Etat fédéral intervenue en 2023 et qui avait anormalement augmenté le montant perçu en 2023. La perception pour l'année 2024 revient donc à un montant plus « normal ».

Les **autres recettes propres à la commune** (redevances, taxes communales), bien qu'importantes, restent « marginales » dans l'ensemble du financement de notre Commune.

Des dépenses maîtrisées là où la Commune a la maîtrise

Les dépenses sont **de 4 ordres** : les dépenses de fonctionnement, les dépenses de personnel, les dépenses de transfert et les dépenses de dette.



C'est dans une logique de maîtrise que la croissance des **dépenses de fonctionnement** a pu être limitée à moins de 1% (0,53%) grâce notamment à la baisse des dépenses énergétiques (-14,3%) qui n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant la guerre en Ukraine.

Les **dépenses de personnel**, qui restent LE principal poste de dépenses avec 44 %, augmentent de 109.210 € en 2024, soit 2,3%, passant ainsi à 4.757.367 €. Cette augmentation est principalement due aux indexations de salaires connues en 2024.



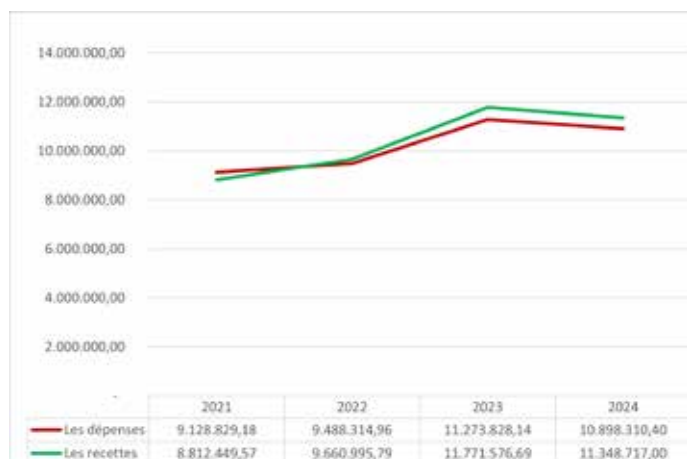
Vu leur part importante (44%) dans l'ensemble des dépenses, on comprend que leur maîtrise reste un élément fondamental dans la recherche de l'équilibre budgétaire.

Les **dépenses de transfert** diminuent de 2%, passant à 3.558.578 € ; il s'agit d'une part, de toutes les dépenses que doit exposer la Commune pour financer des services extérieurs sur lesquels elle n'a que peu de prise et d'autre part, des subsides à certaines institutions pour soutenir leurs actions. Ces dépenses concernent principalement :

- Le CPAS de Sombreffe pour un montant de 880.000 € ;
- La Zone de police pour un montant de 1.125.204 € ;
- La Zone de secours pour un montant de 462.203 € ;
- Un subside de 15.000 € à Visit Sombreffe et de 25.000 € à l'ASBL culturelle communale Samaravia.

Enfin, les **dépenses de dette** diminuent également de 89.090 € (-9,88%) en 2024 en s'établissant à 812.615 €.

L'évolution des recettes suit l'évolution des dépenses



Niveau d'endettement : une dette maîtrisée pour maîtriser son remboursement

Avec les dépenses de fonctionnement, les dépenses de dette sont des dépenses sur lesquelles la Commune a la maîtrise et peut agir.

Il est donc important que nous maîtrisions la dette pour réduire son impact annuel sur les dépenses. Plus la dette est importante, plus les charges de remboursement en capital et en intérêts sont importantes, certainement dans un contexte d'augmentation des taux d'intérêts. **En maîtrisant la dette, on ménage des marges de manœuvre.**

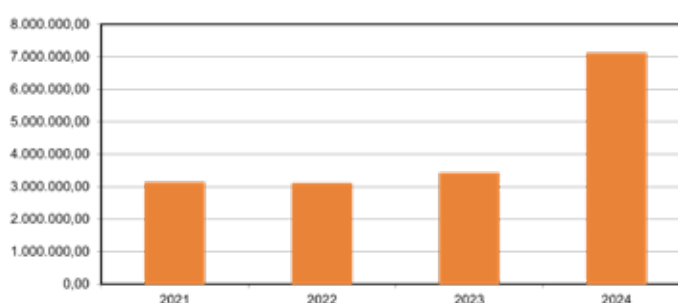


Sur les 15 dernières années, si elle est inévitablement en augmentation pour financer les investissements, la dette reste très clairement maîtrisée.

Des investissements importants et maîtrise de la dette

Le niveau des investissements est de l'ordre de 3 millions € par an, sauf en 2020 où il a été fortement réduit à la suite de la crise sanitaire et au ralentissement du niveau d'activité et en 2024 où il a augmenté avec le début du projet de rénovation énergétique du Complexe sportif.

Investissements annuels



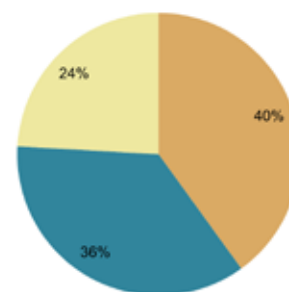
Ce programme d'investissement a été construit de manière pluriannuelle pour envisager les investissements et leur financement.

De manière à limiter l'augmentation de la dette et donc de sa charge, nous avons systématiquement cherché à **optimiser les subsides et à constituer des réserves d'auto-financement.**

C'est ainsi que sur les 4 dernières années, la part de la dette dans le financement de nos investissements a été **limitée à 29%.**

Financement des 4 dernières années

Emprunts Subsides Auto-financement



La poursuite des investissements de la Maison communale et du Complexe sportif (pour près de 7,5 millions €) va inévitablement avoir un impact sur ce mix de financement en 2025 et les années suivantes.

Cet impact se traduira par une augmentation de l'endettement, mais nous avons planifié la souscription des nouveaux emprunts de telle sorte que la charge complémentaire ne sera à reprendre au budget qu'en 2027..., soit

l'année où la charge de dette historique diminue de manière importante comme le démontre le graphe ci-dessous.

En conclusion : la situation financière de la Commune de Sombreffe est-elle bonne ?

Alors que le contexte des finances publiques belge et régionale est déficitaire, on peut affirmer que **la situation financière de la Commune de Sombreffe est saine**.

La structure du budget ordinaire est maîtrisée au niveau des dépenses de fonctionnement, de dettes et de personnel dont l'évolution est maîtrisée.

Seules les dépenses de transfert et de charge de pension représentent une évolution sur laquelle la Commune n'a pas la maîtrise. Il en va de même des recettes de transfert dont la perception dépend, soit de la Région, soit de l'Etat fédéral.

Pour faire face à ces inconnues, nous disposons de 2.449.507 € de provisions et d'un boni global de 1.430.027 €. Notre réserve financière frôle les 4.000.000 €.

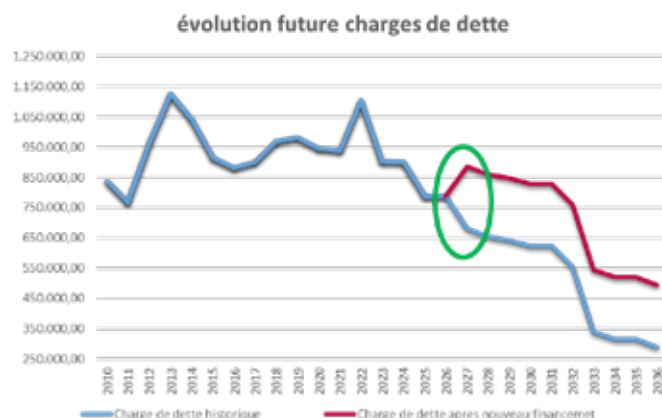
Le niveau d'endettement reste maîtrisé à 6.057.000 € fin 2024 alors que le plan d'investissement s'établit à 13.500.000 € entre 2019 et 2024 grâce à la recherche des subsides et le recours à l'auto-financement.

Cette bonne maîtrise de la dette nous permet d'envisager le financement des investissements futurs avec une certaine sérénité.

Ce bilan démontre **le sérieux de la gestion financière** poursuivie qui a porté ses fruits sans alourdir pour autant la fiscalité locale.

Il ne doit toutefois pas occulter la difficulté permanente d'atteindre un équilibre qui reste fragile, nous contraignant parfois à des choix difficiles, mais avec comme seul objectif la qualité du service à la population et le maintien des investissements nécessaires à notre cadre de vie et au développement de notre territoire.

Jonathan Burtiaux, Bourgmestre en charge du Budget et des Finances



UN NOUVEL ÉCRIN POUR LA ZONE DE POLICE SAMSOM : L'HÔTEL DE POLICE INAUGURÉ

C'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour les forces de l'ordre de la Zone de police SamSom (Sambreville-Sombreffe). Après une remise symbolique des clés en octobre dernier et l'emménagement progressif des équipes dès janvier, le nouvel hôtel de police a été officiellement inauguré le lundi 20 mai, en présence de nombreuses autorités.

Ce projet d'envergure, initié en 2019 par les anciens bourgmestres Jean-Charles Luperto (Sambreville), Etienne Bertrand (Sombreffe) et l'ex-chef de corps Claude Grégoire, a nécessité six années de travail pour voir le jour. Installé au numéro 78 de la rue Cimetière des Français à Sambreville, ce bâtiment moderne représente un **investissement de 12 millions d'euros**.

Pensé pour le bien-être et la performance des équipes, le nouvel hôtel de police répond aux dernières normes en matière de sécurité et d'accueil du citoyen.



Ce nouveau siège permet également de regrouper l'ensemble des services de police de la Zone SamSom en un seul lieu, facilitant la coordination et le travail des équipes au quotidien.

L'inauguration s'est déroulée en présence du Gouverneur de la Province de Namur, Denis Mathen, du Procureur du Roi de Namur, Etienne Gaublomme, du bourgmestre de Sambreville et Président de Zone, Olivier Bordon, du bourgmestre de Sombreffe, Jonathan Burtiaux, du chef de corps, Jean-Paul Bourgeois, ainsi que des membres du Conseil de police et du personnel de la zone.

Pour rappel, le poste de proximité de Sombreffe reste accessible au public à son adresse habituelle : chaussée de Ligny 13, à Sombreffe.





Informations aux citoyens

CONSULTATIONS ONE POUR LES ENFANTS

Vous êtes enceinte ? Vous êtes à la maternité, avec bébé ? Vous rentrez à la maison ? Grâce au **Programme Naître et Grandir**, l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) est à vos côtés pour vous soutenir dans votre rôle de parent, en vous proposant un service médical préventif lors de ses consultations.

Les consultations pour enfants de l'Office de la Naissance et de l'Enfance constituent un relais indispensable de médecine préventive et sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Gratuites, ces consultations ont pour but de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans, et non de soigner les enfants malades. L'objectif d'un tel suivi préventif est de s'assurer que le développement global de l'enfant se déroule de manière harmonieuse.



A Sombreffe : Consultation des enfants par le Docteur Schauwers, **le 2ème vendredi du mois de 14h à 16h et les autres vendredis de 13h à 15h**, dans le local de l'ONE situé rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe.

Des places de parking sont disponibles pour les parents à l'arrière du bâtiment de l'Académie !

A Ligny : Consultation des enfants par le Docteur Schauwers, **le 2ème mercredi du mois à 13h30 (et le 4ème mercredi si les demandes sont nombreuses)**, dans les bureaux de l'ONE situés à la Maison Multi-services de Ligny située rue Haute, 5.

Attention !

Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous auprès d'Elise Hemptinne (Partenaire Enfants Parents).

Atelier « Etre parent(s), quel beau challenge ! »

En partenariat avec PSYNAM, l'ONE propose un atelier aux (futurs) parents le **11 juin 2025 de 9h30 à 11h30 au local de la consultation de Sombreffe** (situé rue Gustave Fiévet, 26). Informations et inscription auprès d'Elise Hemptinne.

Contact : Elise Hemptinne (Partenaire Enfants Parents) – ☎ 0499/99.80.05

TIQUES : QUELQUES CONSEILS POUR PRÉVENIR ET RÉAGIR

Saviez-vous que la plupart des morsures de tiques surviennent lors d'une promenade en forêt, dans des dunes ou dans des espaces verts ?

Chaque année, l'AVIQ rappelle les conseils de prudence à adopter face à ces animaux de la famille des acariens.

Des gestes simples qui s'organisent autour de 4 actions vous permettront d'éviter les risques importants que peuvent engendrer les morsures de tiques :

- **Prévenir** : évitez une morsure en portant des vêtements couvrant les bras et les jambes, en restant sur des sentiers battus lors d'une promenade et en utilisant un répulsif pour insectes.
- **Inspecter** : inspectez méticuleusement tout le corps de haut en bas et particulièrement les zones de plis, dans le cou et derrière les oreilles.
- **Réagir** : enlevez la tique avec une pince ou une carte adaptée sans lui comprimer le corps.
- **Surveiller** : désinfectez la zone de la morsure et surveillez-la pendant 30 jours. En cas d'érythème migrant (rougeur grandissante) ou de symptômes grippaux : consultez un médecin généraliste.

Source : www.aviq.be

TIQUES

Quelques conseils pour
PRÉVENIR & RÉAGIR

LE SAVIEZ-VOUS ?

La plupart des morsures de tiques surviennent lors d'une promenade ou activité en forêt, dans des prairies, des dunes, des espaces verts, des jardins....

AVANT

Prévenir

COMMENT ÉVITER UNE MORSURE ?

- ✓ Portez des vêtements couvrant les bras et les jambes.
- ✓ Restez sur des sentiers battus lors d'une promenade.
- ✓ En période estivale, utilisez un répulsif pour insectes de préférence de type DEET (30-50%).

APRÈS

Inspecter

Inspectez méticuleusement tout le corps de haut en bas et particulièrement les zones de plis, dans le cou et derrière les oreilles.

ATTENTION !
Les tiques sont très petites.

EN CAS DE MORSURE

Réagir

Enlevez la tique avec une pince ou une carte adaptée sans lui comprimer le corps.

BON À SAVOIR
Vous pouvez signaler la morsure de la tique sur le site Internet tiquesnet.sciensano.be

PENDANT 30 JOURS

Surveiller

Désinfectez la zone de la morsure et surveillez-la pendant 30 jours.

En cas d'érythème migrant (rougeur grandissante) ou de symptômes grippaux :
CONSULTEZ UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Wallonie familles santé handicap
AVIQ

UN NOUVEL OUTIL POUR LES PARENTS : LA PRÉ-DEMANDE D'UNE PLACE D'ACCUEIL

Parents ou futurs parents ? Découvrez dès maintenant la fonctionnalité de pré-demande d'accueil en ligne sur la plateforme [My.ONE.be](https://my.one.be).

Ce nouvel outil numérique est une étape clé pour simplifier les démarches et vous permet d'enregistrer vos besoins en matière de place d'accueil.

Cette pré-demande constitue **une première étape** pour signaler **un besoin de place d'accueil** sur un territoire donné à une date souhaitée. **Elle ne remplace pas la demande ou l'inscription formelle qui reste à effectuer directement avec les gestionnaires des milieux d'accueil.**

La pré-demande peut être introduite en ligne sur my.one.be, après la création d'un compte personnel.



Vous pourrez :

- o suivre facilement l'évolution de vos demandes,
- o recevoir des notifications des milieux d'accueil et des communications de l'ONE,
- o modifier vos préférences,

o ou encore bénéficier de l'aide des équipes de l'ONE, le cas échéant.

Vous pouvez introduire une pré-demande dès le premier jour de grossesse.

3 étapes pour enregistrer votre pré-demande :

- o Accéder au formulaire sur my.one.be,
- o Remplir le formulaire (la date d'entrée souhaitée en crèche, le nombre de jours d'accueil, les horaires et la ou les zone(s) de recherche),
- o Envoyer votre demande.



Une fois enregistré, vous recevez :

- o Un numéro de dossier,
- o Une liste des milieux d'accueil correspondant au territoire sélectionné,
- o Des informations sur les prochaines étapes à suivre.

Cette nouvelle fonctionnalité simplifie les démarches pour vous, parents, et vous évite de remplir plusieurs formulaires pour chaque milieu d'accueil envisagé. Une fois votre pré-demande soumise, vous n'aurez plus à réitérer les informations déjà fournies. Le formulaire de pré-demande servira de base aux demandes d'inscription auprès des différents milieux d'accueil sélectionnés. Ceci permet de **centraliser et sécuriser les données**.

Si vous éprouvez des difficultés face au numérique, les Espaces Publics Numériques de l'entité peuvent vous aider. L'ONE propose également un formulaire de pré-demande en version papier, disponible en plusieurs langues. Ce formulaire peut être téléchargé depuis le site ou obtenu auprès des consultations de l'ONE et du service Support [My.ONE](https://my.one.be).

Pour toute question ou besoin d'assistance, vous pouvez contacter le Support [My.ONE](https://my.one.be) au ☎ 02/432.88.55 ou à l'adresse my@one.be. Le service est disponible du lundi au vendredi, de 9h à 16h.

DON DE SANG À LA SALLE SAINT-LAURENT À SOMBREFFE

Vous désirez contribuer au geste solidaire du don de sang ?

Le prochain don sans rendez-vous aura lieu **le jeudi 28 août 2025, de 15h à 18h30 à la salle Saint-Laurent à Sombreffe** (rue Tienne de Mont, 30).

Merci de vous présenter avec une pièce d'identité. **Plus d'infos :** www.donneurdesang.be



ACCUEILLANT.E D'ENFANTS À DOMICILE : SAMBRILOU ENGAGE !



L'ASBL Sambrilou recherche un.e accueillant.e d'enfants salarié.e à domicile pour un CDD avec possibilité de CDI.

Vous êtes puériculteur.rice, éducateur.rice, auxiliaire de l'enfance, chef.fe d'entreprise (IFAPME/EFP) ou agent.e d'éducation ? Vous souhaitez accueillir des enfants de 0 à 3 ans à domicile ou dans un lieu fixe que vous déterminez sur la Commune de Sombreffe ?

Consultez l'offre d'emploi complète sur www.sombreffe.be

Veuillez faire parvenir votre candidature complète (CV, lettre de motivation, copie du diplôme) par mail uniquement.

Contact : SAMBRILOU ASBL - Véronique Duchesne (Directrice)
Stéphanie Gezels (TPMS-chargée de projet) - Rue des Déportés, 7
à 5060 Tamines – ✉ s.gezels@sambrilou.be



AiDiDom (Aide Digitale à Domicile) propose, aux personnes en perte d'autonomie en raison de l'âge ou d'un handicap, une solution d'assistance digitale à domicile pour les aider à rester le plus longtemps possible chez elles en sécurité.

AiDiDom, qu'est-ce que c'est ?

AiDiDom, créée par les fédérations FEDOM, CODEF et ACCOORD, est une association qui répond aux défis du vieillissement et du maintien à domicile en proposant des solutions innovantes. Ses missions principales sont :

- Améliorer l'accompagnement à domicile,
- Soutenir les aidants et les professionnels,
- Optimiser les coûts et le financement des soins à domicile.

AiDiDom déploie des outils numériques comme **Jeremi** pour garantir un accompagnement sécurisé et efficace aux **personnes de plus de 65 ans** bénéficiant de la **SAFA** ou de l'**APA**, ainsi qu'aux **personnes en situation de handicap**, sans limite d'âge.

Le dispositif Jeremi : une assistance digitale innovante

Jeremi est un dispositif discret et dit « intelligent » qui analyse régulièrement les données relatives aux activités journalières et qui **peut déclencher une alerte**, en cas de situation anormale.

Par rapport à un système de télévigilance, ce dispositif d'assistance digitale permet d'envoyer une alerte à une centrale, **sans que le bénéficiaire n'ait dû appuyer sur un bouton**. Grâce à son analyse intelligente des habitudes de vie de la personne, lorsqu'elle s'en écarte, le système le détecte et envoie une alerte pour lui apporter de l'aide.

Ce type de dispositif offre des **opportunités d'amélioration de l'accompagnement au domicile** (sécurisation, répit des proches, plans d'accompagnement optimisés, prévention...) mais aussi d'autres options intéressantes et très concrètes pour le quotidien.

Jeremi est totalement gratuit jusqu'en juin 2026.

Pour bénéficier de Jeremi, la demande est à adresser à AiDiDom via le **formulaire en ligne** sur :

<https://www.aididom.be/contact>.

Source : <https://www.aididom.be>



© Getty Images Signature (Canva)

La Commune de Sombreffe rappelle à tous les propriétaires de chiens qu'en Wallonie et comme le prévoit notre Règlement Général de Police Administrative, tout chien doit être tenu en laisse sur la voie publique.

Il est strictement interdit de laisser un chien errer sans surveillance, quelle que soit sa taille ou quel que soit son comportement habituel. Cette obligation vise à protéger à la fois les citoyens, les autres animaux, et le chien lui-même.

Dans nos campagnes, une règle de respect et de bon sens

Même en zone rurale, où les grands espaces peuvent donner une illusion de liberté sans conséquences, **tenir son chien en laisse est impératif**. Un chien non tenu en laisse peut :

- **Effrayer ou blesser du bétail**, ce qui cause du stress, des blessures ou des pertes pour les éleveurs.
- **Endommager des cultures** en pénétrant dans des champs, qui sont des propriétés privées.
- **S'intoxiquer** au contact de produits agricoles (pesticides, herbicides, fongicides...).
- **Effrayer d'autres usagers** des chemins (promeneurs, cavaliers, cyclistes), avec un risque de chute ou de confrontation.
- Et surtout, **perturber gravement la faune sauvage**, particulièrement au printemps, période sensible de mise bas et de nidification. Un chien en liberté peut blesser ou tuer des jeunes animaux, détruire des nids au sol ou faire fuir des mères, compromettant ainsi la survie de toute portée.

Extrait du Règlement Général de Police Administrative en vigueur à Sombreffe

Le Règlement Général de Police Administrative de Sombreffe stipule notamment que :

- Les chiens doivent être **tenus en laisse** en tout temps dans l'espace public.
- Ils doivent être à **portée de voix** de leur gardien, qui doit pouvoir **les rappeler à tout moment**.
- Les propriétaires doivent **clôturer leurs terrains** de manière à empêcher toute fugue.
- En cas de non-respect, la **police peut saisir l'animal**, qui sera confié à un refuge agréé aux frais du propriétaire.
- Il est interdit **d'exciter son chien à l'attaque ou à l'agressivité**, ou de le laisser poursuivre quelqu'un.

La réglementation impose également que tout **chien reconnu comme dangereux** porte une muselière dans les lieux publics. Sont concernés les chiens ayant montré de l'agressivité pouvant présenter un danger pour l'intégrité des personnes ainsi que pour la sécurité des biens, sur constat d'un agent assermenté.

Les **muselières à pointe ou blindées sont interdites**, sauf pour les chiens de police ou de gardiennage en mission.

Concilier plaisir de la promenade et sécurité de tous

Posséder un chien est une grande responsabilité. Il est essentiel de **concilier plaisir de la promenade et sécurité de tous**. Un chien tenu en laisse, c'est un geste simple mais indispensable pour éviter des accidents, des conflits et des drames.

Merci à tous les citoyens pour leur vigilance et leur respect des règles.



© Getty Images (Canva)

Utilisation de caméras par la Zone de secours Val de Sambre

Dans le cadre de la réalisation de ses missions de sécurité civile, telles que reprises à l'article 11 de loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile (M.B. 31.07.2007), la Zone de secours Val de Sambre, l'une des trois zones de secours que compte la Province de Namur, **est désormais autorisée à utiliser des caméras dans des circonstances bien définies** par la loi du 21 février 2024. Cette loi vise à modifier la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile en vue de régler l'utilisation de caméras par les services opérationnels de la sécurité civile. Elle est parue au Moniteur Belge du 19 avril 2024 et est entrée en vigueur le 19 avril 2025.

Le présent communiqué vise à informer la population au mieux sur ce qu'il en est.



🔍 Pourquoi des caméras ?

L'objectif n'est pas de vous surveiller, mais de mieux vous **protéger**. Ces caméras seront utilisées uniquement :

- Pour **mieux évaluer les situations d'urgence** et suivre l'évolution d'un incendie ou d'un accident ;
- Pour **protéger nos équipes sur le terrain** ;
- Pour **repérer des personnes ou des objets** dans des conditions difficiles (fumée, nuit, etc.) ;
- Pour **prévenir des incidents** dans des zones à risque (par ex., cas d'incendie éteint et qui se rallume, ou de surveiller un lieu qui présente un risque d'incendie, ...) ;
- Et pour **organiser la gestion des interventions** en cas de catastrophe.

📌 Une autorisation encadrée

La décision de recourir à cette technologie a été **formellement autorisée** par le Conseil de zone, en sa séance du 23 avril 2025, après analyse approfondie et dans le respect strict des règles de protection de la vie privée.

Les types de caméras concernées sont :

- Des **caméras mobiles** (comme des drones ou des caméras embarquées sur véhicules d'intervention),
- Des **caméras fixes temporaires**,
- Et, dans certains cas, des **caméras thermiques** pour repérer des sources de chaleur.

En revanche, l'utilisation de **caméras portées sur le corps** (bodycam) est interdite par la loi.

🛡️ Respect de votre vie privée

La Zone de secours s'engage à respecter scrupuleusement le Règlement général sur la protection des données (RGPD). Ainsi, les images sont :

- Utilisées uniquement à des fins strictement encadrées,
- Conservées pendant une durée limitée,
- Rendues anonymes avant toute utilisation à des fins pédagogiques ou d'information.

Si vous êtes filmé.e et identifiable, vous avez le droit de consulter les images et sons qui vous concernent. Pour ce faire, vous pouvez introduire une demande auprès du DPO, via l'adresse ci-après : dpo@zonevaldesambre.be.

La demande doit être motivée et circonstanciée.

✳️ Comment serez-vous informé.e lors d'une intervention ?

Lorsque cela est techniquement possible, un **panneau d'information** avec le pictogramme officiel sera visible sur le terrain (près d'un véhicule ou du pilote de drone). Si ce n'est pas possible, une **information orale** sera donnée.

🤝 Une transparence qui nous tient à cœur

Nous tenons à vous assurer que cette technologie est au **service de votre sécurité**, et non un outil de contrôle. Elle permet à nos équipes d'être **plus efficaces, plus rapides et mieux protégées**, tout en garantissant vos droits et votre vie privée.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou demande d'information complémentaire via l'adresse mail ci-après : dpo@zonevaldesambre.be. Nos bureaux sont également ouverts pour vous accueillir en cas de question.



© j7126 Pixabay





L'héritage des Sœurs
de l'Abbaye



L'ABUS D'ALCOOL NUIT À LA SANTÉ.


 Ce bulletin est réalisé par
la srl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour
leur collaboration à la parution de ce
bimestriel.
 Nous nous excusons auprès de ceux
qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître
dans le prochain numéro,
contactez-nous!

071/740 137
info@regifo.be
www.regifo.be



Votre conseillère en communication,
Bénédicte COLSON se fera
 un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec elle :
0476/311 847 - benedicte@regifo.be



Nathalie Crabeck

Pédicure spécialisée
Réflexologie plantaire - Reiki

21, rue Tienne de Mont - 5140 Sombrefe
 0495/89.95.42

Collection Privée

Prêt-à-porter et accessoires pour dames

www.collectionprivée.be

Place de l'Orneau 26
 5030 Gembloux
 081 600020



François-Xavier DUMONT

Chée de Gembloux, 73 - 5140 Tongrinne (Sombrefe)
 Tél.: 071 88 64 90 • Gsm: 0475 41 08 42
 Fax: 071 88 50 12
 E-mail: info@dumotec.be
 www.dumotec.be



DUMOTEC
 CHAUFFAGE CENTRAL

Distributeur agréé
VIESSMANN




 On peut compter sur lui.

Le lundi au vendredi
 de 8h30 à 18h30
 Le samedi de 8h30 à 18h
 Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFE
 chaussée de Gembloux, 31
 Tél. **071 88 52 66**



Les services communaux

COORDONNEES DES SERVICES

Accueil général

Allée de Château-Chinon, 7 – 5140 Sombreffe

☎ 071/117.000 – ☎ 071/827.440

✉ info@sombreffe.be – 🌐 www.sombreffe.be

Facebook Commune de Sombreffe-Officiel

Twitter @ACSombreffe

LinkedIn Administration communale de Sombreffe



Service Secrétariat général

Direction administrative – Secrétariat du Bourgmestre –

Protocole : ☎ 071/117.001

✉ secretariat.general@sombreffe.be



Service Affaires générales

- Enseignement :

☎ 071/117.002 – ✉ enseignement@sombreffe.be

- Communication :

☎ 071/117.002 – ✉ communication@sombreffe.be



Service Cadre de vie

- Urbanisme :

☎ 071/117.006 – ✉ urbanisme@sombreffe.be

- Travaux - Mobilité :

☎ 071/117.007 – ✉ travaux@sombreffe.be

- Environnement - Cimetières - Bien-être animal -
Propreté publique : ☎ 071/117.008

✉ environnement@sombreffe.be



Service Population - Etat civil

- Cartes d'identité - Passeports - Permis de conduire

- Changement d'adresse - Etat civil :

☎ 071/117.009 – ✉ population-etatcivil@sombreffe.be



Service Cohésion sociale

- Location de salles et occupations du domaine public -
Sport - Plaine de jeux : ☎ 071/117.004

✉ cohesionsociale@sombreffe.be

- Enfance/Petite enfance - Logement - Plan de cohé-
sion - PMR et pensions - ODR – Jumelage – Tou-
risme – Académie : ☎ 071/117.005

✉ cohesionsociale@sombreffe.be

- Espace Public Numérique de Ligny : ☎ 071/820.899

- Petite Infrastructure Sociale de Quartier (PISQ) :

☎ 0499/699.324



Service Finances

- Recouvrement : ☎ 071/117.003

✉ recette@sombreffe.be

- Taxes : ☎ 071/117.003 – ✉ recette@sombreffe.be

- Marché hebdomadaire : ☎ 071/117.003

✉ marches.hebdomadaires@sombreffe.be

- Comptabilité : ☎ 071/117.003

✉ finances@sombreffe.be

COORDONNEES UTILES

Académie de musique-Section de Sombreffe

Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe ☎ 071/88.59.56
(durant les heures de cours)

Place du Jumelage - Tamines ☎ 071/77.28.21
(à partir de 14h, hors vacances scolaires)

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services

Rue D. Harzée, 32 - Ligny ☎ 071/88.78.20

Centre communal de Ligny

Rue du Pirou, 8 - Ligny ☎ 071/11.70.04
(réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny

Rue Haute, 5 – Ligny ☎ 071/11.70.04 (réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe (temporairement fermé)

Allée de Château-Chinon, 6 - Sombreffe ☎ 071/88.94.71
(conciergerie)

CPAS - Rue Haute, 7 - Ligny ☎ 071/49.01.10

Ecoles communales

Boignée et Ligny ☎ 071/88.77.75

Tongrinne ☎ 071/85.21.54

ACCÈS AUX SERVICES COMMUNAUX



Les services communaux (à l'exception du ser-
vice **Urbanisme**) sont ouverts au public selon
les horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
- Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 15h30

Pour le **service Urbanisme**, les visites de plus de
10 minutes nécessitant un contact physique (ex :
demande d'avis sur les projets urbanistiques,
aide au remplissage de formulaires, ...) se font
uniquement sur rendez-vous :

- par téléphone au ☎ 071/117.006
- par mail à l'adresse :

✉ urbanisme@sombreffe.be

80 ANS APRÈS LA CAPITULATION DE L'ALLEMAGNE : SE SOUVENIR ENSEMBLE POUR MIEUX CONSTRUIRE L'AVENIR

Le lundi 14 avril, les **élèves de l'école communale de Boignée** ont porté avec émotion et dignité le flambeau du devoir de mémoire, à l'occasion d'une **cérémonie commémorative qu'ils ont entièrement imaginée, préparée et animée eux-mêmes**. À travers leurs mots, leurs gestes et leur réflexion, ils ont su établir un pont entre les souffrances de la guerre 40-45 et les défis du monde actuel, rappelant ainsi l'importance de tirer des leçons du passé pour préserver la paix.

Nous remercions vivement « **Les archives de Boignée** » pour leur précieuse collaboration, concrétisée par une exposition dédiée à la Seconde Guerre mondiale telle qu'elle a été vécue à Boignée. Une manière forte et locale d'ancrer l'Histoire dans la mémoire collective.

Quelques semaines plus tard, le 8 mai, date symbolique marquant la capitulation de l'Allemagne nazie en 1945, a été commémoré lors d'une **cérémonie solennelle sur la pelouse d'honneur du cimetière de Sombreffe**.

À cette occasion, un **panneau didactique** réalisé par le service Patrimoine de l'Administration communale a été **inauguré**. Ce support pédagogique retrace le vécu du conflit dans les quatre villages de l'entité et rend un vibrant hommage aux habitants qui ont payé de leur vie le prix de la liberté.

Nous remercions chaleureusement les associations patriotiques, les élèves de Boignée, Radio Quartz, ainsi que toutes les personnes présentes pour leur contribution à ces deux moments de mémoire collective.

Discours prononcé par Monsieur le Bourgmestre, Jonathan Burtaux, ce 8 mai 2025 à l'occasion de la cérémonie officielle marquant les 80 ans de la capitulation de l'Allemagne

Mesdames les Echevines,
Madame l'Inspectrice principale,
Messieurs les Représentants des associations Patriotiques,
Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

Aujourd'hui, nous nous réunissons ici, à Sombreffe, pour commémorer un moment crucial de notre histoire commune : **les 80 ans de la capitulation de l'Allemagne**.

Le 8 mai 1945, l'Europe sortait enfin du cauchemar. Après six années de guerre, de violence, de terreur et de souffrances, le silence des armes laissait place à l'espérance, à la reconstruction, à la paix.



À Sombreffe, comme partout ailleurs, des familles ont été marquées, des destins brisés, des hommes et des femmes ont payé de leur vie les valeurs qu'ils défendaient.

Mais aussi des actes de courage, de solidarité, de résistance ont vu le jour. Ce sont ces histoires, grandes et petites, que nous honorons aujourd'hui.

Nous nous souvenons des soldats tombés au front, des résistants de l'ombre, des victimes de la barbarie, des civils qui ont souffert et tenu bon. **Ce devoir de mémoire est plus qu'un hommage : c'est un engagement**. Celui de ne jamais oublier, de rester vigilants face à l'intolérance, à l'extrémisme, à la haine.

Car notre monde actuel est de nouveau très troublé. Comme dans les années 30 :

- Les nationalismes sont exacerbés,
- Des menaces planent sur nos libertés individuelles,
- Les discriminations et l'ostracisme à l'égard de groupes de population renaissent,
- La désinformation aujourd'hui appelée "fake news" est omniprésente,
- Et dernier signe qui ne trompe pas, les budgets militaires sont de nouveau en augmentation.

Dans ce monde, **notre monde**, ébranlé par les conflits, nous avons le devoir, ici à Sombreffe comme ailleurs, de défendre les valeurs pour lesquelles tant d'hommes et de femmes ont combattu : la liberté, la démocratie, la dignité humaine.

Nous avons le devoir de tout faire et mettre en œuvre pour éviter que des vies ne soient sacrifiées au nom d'idéologies nauséabondes.

Dans quelques instants, nous allons découvrir une **plaque commémorative** de cette période sombre de notre histoire. Elle rejoindra celle du souvenir de la guerre 14-18...

En nous souvenant aujourd'hui, faisons en sorte que jamais nous n'ayons à installer une 3ème plaque commémorative.

Je vous remercie.



Le saviez-vous ?

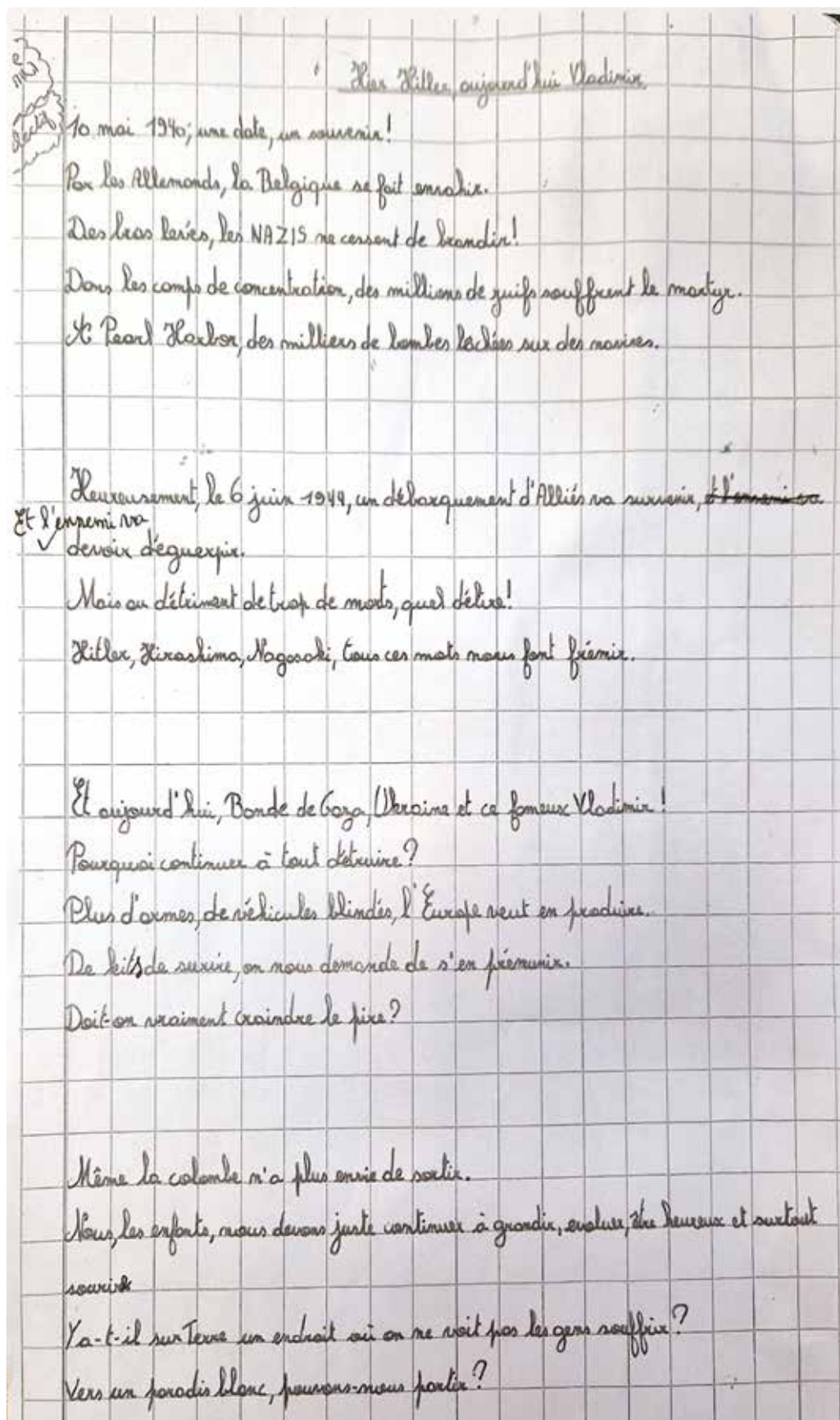
La cérémonie animée par les élèves de l'école de Boignée cette année s'inscrit dans un projet plus vaste qui **mobilise chaque année une ou plusieurs des six écoles de l'entité de Sombreffe**.

Tour à tour, les élèves s'investissent pleinement dans l'organisation de la cérémonie du 8 mai.

Il ne s'agit pas d'une simple présence symbolique, mais bien d'un **engagement pédagogique et humain profond**.

Les enfants, accompagnés de leurs enseignants, développent un regard critique sur l'Histoire et expriment leur sensibilité à travers des textes, des mises en scène ou des interventions publiques, à l'image du texte poignant présenté cette année par les élèves de Boignée (voyez ci-contre).

Ce travail de réflexion est rendu possible grâce à une collaboration avec les associations patriotiques et des associations locales.



Vous souhaitez vous aussi participer activement à la transmission de la mémoire :

N'hésitez pas à contacter Ingrid Charue au ☎ 071/117.001 ou via ✉ secretariat.general@sombreffe.be pour rejoindre notre groupe de travail ou, simplement, pour partager vos idées.

PERSONNEL : LA COMMUNE DE SOMBREFFE RECRUTE

Des surveillants des temps de midi (H/F/X) pour les écoles communales



Envie d'intégrer les équipes des surveillant(e)s des temps de midi au sein des écoles communales (Boignée, Ligny et Tongrinne) ? La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement.

En tant que surveillant(e) des temps de midi, vous serez chargé(e) de l'accueil, de la surveillance et de l'encadrement des enfants de 2,5 ans à 12 ans pendant le temps de midi.

Horaire et tarif du contrat de travail

De 11h45 à 13h45 (sauf le mercredi), soit un contrat de 8h par semaine au tarif de 12 € brut de l'heure (= presque le net).

Tâches principales

- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi (dans la cour) ;
- Assurer la distribution des repas chauds (formation offerte pour le portionnement) ;
- Préparer/nettoyer le réfectoire avant et après les repas.

Profil

- Aimer le contact avec les enfants ;
- Disposer d'aptitudes afin de savoir gérer des groupes d'enfants jusqu'à 12 ans (une expérience probante au niveau de la gestion de groupe d'enfants - mouvement de jeunesse, plaine, ... - est un atout, tout comme un diplôme d'éducateur/trice ou de puériculteur/trice) ;
- Présenter une image positive de l'école.

Contact : Informations complémentaires et candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) auprès du Service du personnel

☎ 071/117.001

✉ veronique.ladriere@sombreffe.be

✉ sophie.libeau@sombreffe.be

Des surveillants (H/F/X) de bâtiment en location sous forme de volontariat (réserve de recrutement)



La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement de surveillant(e)s de bâtiment en location sous forme de volontariat, pour réaliser des missions de surveillance dans certains bâtiments communaux mis en location.

Attention !

Le/la surveillant(e) ne peut pas déjà effectuer un bénévolat et une activité complémentaire rémunérée par la Commune de Sombreffe.

Missions

- Surveiller et garder les locaux du Centre communal de Ligny et de la Maison Multiservices de Ligny pendant les heures d'occupation ;
- Veiller au bon ordre des locaux afin d'éviter toute détérioration ;
- Signaler au personnel de maintenance toute anomalie ou dégradation constatée lors de la surveillance ou à l'occasion du nettoyage (luminaire à remplacer, panne de chauffage, ...) ;
- Ouvrir et fermer les portes d'entrée et des différents locaux dont il/elle a la garde, aux heures d'occupation ;
- Eteindre les appareils d'éclairage et de chauffage ;
- Tenir l'inventaire et l'économat des produits d'entretien et du matériel de nettoyage ;

- Accueillir et informer les personnes désireuses de visiter les salles en vue d'une location ;
- Réaliser un état des lieux des salles de réception après location, un inventaire du matériel utilisé et faire signer les documents par les locataires ;
- Veiller au respect de la fermeture des portes de sécurité.

Horaire de la convention de volontariat

Un horaire précis n'est pas établi, étant donné que les prestations* peuvent avoir lieu en soirée, le samedi ou le dimanche et que les mises à disposition ou locations sont aléatoires, à l'exception des mises à disposition ou locations à certains clubs ou associations.

*Prestation = réaliser un état des lieux des salles de réception après location, ainsi qu'un inventaire du matériel utilisé et faire signer ces deux documents par les locataires. Une prestation = défraiement de 30 €. Il faut veiller à ne pas dépasser 1.692,51 € par an (montant au 01.01.2025).



Contact : Informations complémentaires et candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) auprès du Service du personnel

☎ 071/117.001

✉ veronique.ladriere@sombreffe.be

✉ sophie.libeau@sombreffe.be

TROIS ANGES GARDIENNES AUX PASSAGES PIÉTONS !

Ce lundi 12 mai, sous un beau soleil printanier, trois nouvelles héroïnes ont fait leur apparition dans le paysage scolaire de notre entité. Non, ce n'est pas un nouveau trio de super-héros Marvel, mais bien trois **surveillantes habilitées**, prêtes à braver klaxons, embouteillages et matins chaotiques pour assurer la sécurité de nos chers petits écoliers.

Leur mission ? Pas de cape ni de gadgets dernier cri, mais un gilet fluo et une pancarte bien levée pour faire rimer "traverser" avec "sécurité". Elles veillent, sourient et assurent chaque passage avec patience et bienveillance.

Vous pourrez ainsi saluer **Laurence** à la rue Haute à Ligny, à proximité de l'école Saint-Lambert et de l'école communale. A Sombreffe, **Chantal** veille sur les abords de l'école Saint-Laurent, chaussée de Nivelles. Quelques centaines de mètres plus haut, c'est **Samantha** qui orchestre la traversée du passage pour piétons, à hauteur de l'école des Deux Châtaigniers.

Une chose est certaine : grâce à elles, nos enfants peuvent aborder leurs journées avec un brin de sérénité en plus (et les parents avec un soupir de soulagement). Alors n'hésitez pas à leur adresser un petit mot ou un sourire !

Bienvenue à Laurence, Chantal et Samantha dans cette aventure citoyenne ! Grâce à vous, les trajets scolaires ont un petit goût de sécurité saupoudré de bonne humeur.



Laurence (rue Haute à Ligny)



Chantal (chaussée de Nivelles à Sombreffe – Ecole Saint-Laurent)



Samantha (chaussée de Nivelles à Sombreffe – Ecole des 2 Châtaigniers)

Service Cadre de vie

PROPRETÉ PUBLIQUE



Démarrage des collectes de déchets à 5h en cas de fortes chaleurs

Lors des périodes de fortes chaleurs et afin d'alléger la pénibilité du travail du personnel en charge du ramassage des déchets, le démarrage des collectes est avancé à **5h du matin** (au lieu de 6h ou 7h en temps normal).

Dans ce cas, vous êtes invités à sortir vos poubelles (aussi bien déchets ménagers et organiques que PMC et papiers-cartons en fonction du calendrier applicable) **la veille au soir**, compte-tenu du fait que les camions sont susceptibles de passer plus tôt que d'habitude.

Ces dispositions sont prises dans l'intérêt du bien-être des travailleurs de BEP Environnement. C'est la raison pour laquelle nous comptons sur votre collaboration et votre compréhension à tous !

Restez informé et consultez régulièrement :

www.bep-environnement.be ou www.facebook.com/BEPNamur





Une hirondelle, un bourgmestre, et une fin heureuse... merci CREAVES !

Un matin d'avril, alors que le soleil pointait timidement son nez et que les affaires communales suivaient leur cours tranquille, un invité un peu particulier a fait irruption devant la fenêtre du bureau du bourgmestre... une hirondelle ! Et pas n'importe quelle hirondelle : une belle rustique, visiblement plus douée pour le vol poétique que pour éviter les vitres.

Notre bourgmestre, réputé pour garder son sang-froid même en période budgétaire, s'est retrouvé face à un dilemme cornélien : continuer son travail ou secourir l'oiseau blessé qui battait faiblement des ailes près de la fenêtre. Ni une, ni deux, cape imaginaire au vent, il a alerté notre agent communal en charge du bien-être animal. Mission sauvetage lancée !

Direction : CREAVES Namur

Et c'est ainsi que notre petite hirondelle a pris la route vers le centre CREAVES de Namur. Mais au fait, c'est quoi ce CREAVES ?

CREAVES, c'est un peu l'hôpital de campagne des animaux sauvages : depuis 10 ans, ce centre accueille **gratuitement**

les bêtes blessées, malades ou en détresse, dans le seul but de les remettre sur pattes (ou sur ailes !) et de les relâcher dans leur habitat naturel. Attention, ce n'est ni un zoo, ni un refuge – juste une belle escale pour leur redonner une seconde chance.

Et pour Sombreffe ?

En 2024, **66 animaux** de Sombreffe ont eu droit à une cure CREAVES. C'est une belle augmentation par rapport aux 42 de l'année précédente, preuve que la sensibilisation fonctionne ! Côté budget, cela représente environ **4.092€** de soins (**5.115€** si on y ajoute les frais divers). Un investissement pour la biodiversité locale.

Et notre hirondelle alors ?

Bonne nouvelle ! Le lendemain, nous recevions un mail plein de vie :

« L'hirondelle rustique (un beau mâle au vu de ses longs filets) va super bien ! On a fait un test vol en volière extérieure très concluant et... en voulant la ramener en éleveuse, elle s'est échappée ! Elle a très vite été rejointe par des hirondelles en passage à ce moment-là ! C'était assez fou. On aurait préféré maîtriser le relâché mais voilà, cela arrive... et dans ce cas-ci, c'est qu'elle était plus que prête à reprendre son envol ;) »



© CREAVES

Un envol impromptu, une liberté retrouvée, et un bourgmestre ému. Que demander de plus ?

Soutenez CREAVES !

Le dépôt d'un animal est **gratuit pour les citoyens**, mais les soins, eux, ont un coût. Pour permettre au centre de continuer sa mission, **les dons sont essentiels**. Grâce à votre générosité, les bénévoles de CREAVES peuvent acheter de la nourriture, des médicaments, du matériel médical, et construire des installations adaptées.

En 2025, la Commune de Sombreffe a soutenu CREAVES avec un **don de 1.000€**, en reconnaissance de leur action précieuse pour la faune locale. Et vous aussi, vous pouvez contribuer !

Faites un don au compte :
BE34 5230 8088 0190.

Contact : CREAVES – Batys de Soye, 1 à 5020 Temploux – ☎ 0477/70.98.03
✉ creaves.namur@gmail.com – 🌐 www.creaves-namur.be

ENVIRONNEMENT

Trottoir : comment concilier protection de la nature et respect du règlement communal ?

Depuis 2014, à la suite d'une réglementation wallonne qui vise à limiter les pesticides dans les espaces publics, il est interdit d'utiliser un herbicide, de l'eau de javel ou tout autre produit de synthèse pour désherber sur le trottoir.

Cependant, même s'il appartient au domaine public, l'entretien du trottoir est à la charge du citoyen. **Alors que faire ?**

Des alternatives aux produits chimiques existent :

- Préventivement, vous pouvez brosser régulièrement les joints des pavés afin d'éliminer la terre présente.
- Vous pouvez utiliser les binettes, rasettes, couteaux et autres outils à désherber entre les pavés.
- Contre les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons, ...), rien ne vaut l'arrachage à la main.
- Un peu d'eau bouillante versée tous les 15 jours finira par faire disparaître la plante indésirable. Le choc thermique fera flétrir la plante presque instantanément.



Pour plus d'infos sur les techniques alternatives, rendez-vous sur www.adalia.be

Sombreffe préserve son petit patrimoine : restauration des décors peints du presbytère

En avril 2022, à l'occasion de travaux d'aménagement intérieur dans l'ancien presbytère de Sombreffe, une découverte inattendue est venue enrichir le patrimoine communal : des peintures murales anciennes ont été mises au jour, témoins précieux d'un passé à la fois artistique, religieux et local.

Le presbytère, **classé et repris à l'inventaire du patrimoine immobilier culturel**, est une élégante construction en brique et pierre bleue de style classique, érigée au troisième quart du XVIII^e siècle par l'abbaye de Bonne-Espérance. La découverte des peintures murales présente un **réel intérêt patrimonial**, en lien avec un décor intérieur de qualité (escalier en chêne sculpté, stucs des manteaux de cheminée et plafonds, menuiseries intérieures, ...) qui mérite assurément d'être préservé. Les peintures du petit oratoire de l'étage sont particulièrement intéressantes du fait de leur iconographie (crucifixion et vanité) et leur facture très spontanée. Ces éléments sont probablement à mettre en lien avec le contexte de la construction du bâtiment par l'abbaye de Bonne-Espérance et les religieux de cette institution qui officiaient dans la paroisse.

Sensible à l'importance de préserver ce témoignage rare, la Commune de Sombreffe a immédiatement entrepris les démarches nécessaires pour restaurer ces peintures. Cette restauration a été **entièrement subsidiée par la Cellule du Petit Patrimoine Populaire Wallon de l'Agence du Patrimoine wallon**.

Aujourd'hui, ces décors peints retrouvent leur éclat d'origine et s'intègrent harmonieusement à l'ensemble du presbytère.

En voici le résultat avant/après :



Peinture murale, dessus de porte figurant une vasque fleurie sur fond jaune dans un médaillon ovale surmonté d'un ruban bleu (avant/après)

Peinture murale figurant une vanité (crâne et sablier) sur fond bleu dans un encadrement chantourné surmonté de rinceaux (avant/après)

Peinture murale figurant une crucifixion sur fond bleu dans un encadrement chantourné surmonté de rinceaux (avant/après)

CULTURE

Samaravia asbl

La saison se clôture tout doucement. En mai, nous avons accueilli le dernier spectacle pour les écoles. Et en juin, nous avons exposé les réalisations de nos ateliers créatifs. Cet été, ne manquez pas la première édition d'« Assocs en fête » et venez écrire avec nous le début d'une belle tradition ! Profitez également de jeux de piste à Ligny, Villers-la-Ville et Genappe.



Premier grand événement associatif à Sombreffe

Saviez-vous qu'il existe plus de 100 associations et clubs sportifs dans la Commune de Sombreffe ? Mais quelles sont toutes ces initiatives locales ?

La Commune de Sombreffe et ses associations vous invitent le dimanche 6 juillet à "Assocs en fête", le premier grand événement associatif à Sombreffe ! Rendez-vous à 10h à la Maison multiservices de Ligny pour débiter les festivités. Cette journée mettra en lumière la richesse des initiatives locales des quatre villages : Boignée, Ligny, Sombreffe et Tongrinne.

Un programme riche et varié : rencontrez les associations locales à travers des stands interactifs, participez à des animations ludiques (jeux en bois, grimage, bulles géantes), profitez d'un spectacle programmé par Créateurs de Moments, de musique live et d'un espace bar animé par les Apéros sombreffois. Certaines associations vous proposent également d'essayer gratuitement leurs activités (balades, chorale, ateliers créatifs, jeux et initiations sportives).

Un projet porté et soutenu par la Commune de Sombreffe, le 38 - Carrefour culturel de Genappe, et Samaravia. Retrouvez toutes les informations en ligne sur le site de la Commune de Sombreffe (www.sombreffe.be) ou sur www.le38.be.

Partir à l'aventure

L'année dernière, nous avons créé un jeu de piste sur le RAVeL entre Ligny et Sombreffe. Cet été, "L'enquête du Sombreffe Express" revient et fait peau neuve ! Notre enquête rejoint une trilogie de jeux de piste sur le territoire et est renommée "Les aventures de Momo". Venez (re)découvrir ce jeu et son nouveau design ou partez pour d'autres aventures : "Les aventures de Betty" à Genappe et "Les aventures du pays des 4 bras" à Villers-la-Ville.

Tels de véritables détectives, résolvez les énigmes, déjouez les pièges et remplissez votre quête. À chaque aventure, trouvez le trésor et gagnez un magnét ! Arriverez-vous à tous les collectionner ?

Plus d'infos sur www.le38.be - "Les aventures de Momo" disponible gratuitement au Ligny 1815 Museum.

Les écoles au théâtre

Comme chaque année, notre asbl emmène les écoles au théâtre, ou plus exactement au Centre communal de Ligny. C'est là que nous accueillons des compagnies professionnelles afin d'offrir un spectacle à tous les élèves de l'entité. Pour cela, nous aménageons l'espace en vraie salle de spectacle avec l'aide du 38. On déroule des tapis, on installe des structures et pendrillons pour construire une boîte noire, on occulte les fenêtres, pour enfin allumer les spots sur la scène. Un joyeux déménagement pour recevoir les enfants et les artistes à Sombreffe.

Cette année, les maternelles ont rencontré "Les affreux", deux clowns déjantés du Théâtre des 4 mains. Les 1ères, 2èmes, 3èmes et 4èmes primaires ont écouté les histoires de "Ma grand-mère est une aventurière", un spectacle d'ombres et de marionnettes de Racagnac. Et les 5èmes et 6èmes primaires ont bougé pendant le concert d'Arty Leiso, un rappeur belge. Les écoles ont également été invitées au Centre Culturel de Sambreville pour découvrir un ballet et concert philharmonique.



EPN réouverts (mail et téléphone), classes et ateliers en cours, dernière réalisation 3d : on vous dit tout !

Deux espaces bien ouverts !

Après le récent déménagement, nos 2 EPN sont bien actifs au même endroit, comme prévu. Nous sommes heureux de voir que, dans ce nouvel endroit appelé « Les Merlettes », nous avons déjà pu accueillir de nombreuses personnes pour **nos rendez-vous individuels d'aide informatique, nos classes informatiques de base, notre PhotoLab et les ateliers avec les enfants.**

Pour nous trouver, parquez-vous dans la **rue Chasse-Lion** et suivez le plan sur la carte ci-dessous, ou composez le **071/820.899** pour que l'animateur vienne vous guider. Pour prendre un rendez-vous, vous pouvez aussi utiliser les adresses email des 2 animateurs :

- EPN communal via : xavier.vonneche@sombreffe.be.
- EPN de l'Easy-e-space : easyspace@cpas.sombreffe.be.



Les ateliers des vacances de printemps

Ateliers LEGO



SCANNEZ POUR VOIR L'ATELIER

Les **29 et 30 avril**, l'EPN a mis en place l'atelier « **LEGO Education** » pour permettre aux enfants de découvrir une nouvelle activité enrichissante et créative. Comme en 2024, cet atelier a suscité une bonne dose de concentration de la part des participants qui ont dû suivre chaque étape de leur construction sur leur tablette et les appliquer sans faire d'erreur, pour ensuite pouvoir participer à **un jeu concret** ensemble, avec le résultat obtenu. Ce type de LEGO permet de recevoir du code pour faire bouger l'objet construit ; cela a ouvert des possibilités créatives pour les participants, qui se sont amusés à le modifier pour changer le comportement de leur réalisation.



Un nouvel atelier de « **Story montage** » a eu lieu la deuxième semaine des vacances scolaires, **les 6 et 7 mai**. Celui-ci a pour but de laisser les enfants créer des histoires entre eux et de filmer leurs scènes ensemble à l'aide des tablettes. Et enfin, les enfants ont pu monter leurs nombreuses vidéos pour créer leur histoire finale commentée par une voix narrative ou sous-titrée, avec de la musique.

Scannez ce QR code pour visualiser les vidéos que les enfants ont créées.

Ateliers Story



SCANNEZ POUR VOIR L'ATELIER

Les dernières impressions 3d citoyennes

Rose-Marie, citoyenne de l'entité, a pu faire profiter l'une de ses connaissances de l'**imprimante 3d**. Cette fois l'animateur a pu **reproduire une pièce cassée** d'un support pour store enrouleur. Après la conception sur mesure dans le programme « **Tinkercad** » en se basant sur la pièce cassée, la pièce a pu être complètement refaite avec l'imprimante 3d.

Voici le résultat en image.



La Plaine de jeux communale revient du 7 au 25 juillet !



La Commune de Sombreffe organise sa traditionnelle Plaine de jeux durant le mois de juillet !

Nous vous communiquons ci-après toutes les informations pratiques ainsi que les modalités d'inscription.

Dates

La Plaine se déroule du **7 au 25 juillet 2025** :

- **Semaine 1** : du 7 au 11 juillet
- **Semaine 2** : du 14 au 18 juillet
- **Semaine 3** : du 22 au 25 juillet (4 jours – pas de plaine le 21 juillet)

Âges

La Plaine communale est ouverte aux **enfants âgés de 2,5 à 15 ans**.

Lieux

Les enfants sont répartis sur deux sites d'accueil, en fonction de leur âge :

- **Ecole communale de Tongrinne - 3, rue Maréchal Juin à Tongrinne**
 - o Section des « tout petits » : de 2,5 à 4 ans
 - o Section des « petits » : de 5 à 6 ans
- **Ecole des 2 Châtaigniers – 79/81, chaussée de Nivelles à Sombreffe**
 - o Section « enfants et adolescents » : de 7 à 15 ans

Thèmes

Cette année, l'équipe des animateurs-trices a choisi comme thèmes :

- **Semaine 1 (du 7 au 11 juillet)** : Voyage à travers le monde.
- **Semaine 2 (du 14 au 18 juillet)** : Les arts.
- **Semaine 3 (du 22 au 25 juillet)** : deux thèmes différents sont proposés :
 - o Pour Tongrinne : Camping Paradis.
 - o Pour le site de Sombreffe : Fort Boyard.

Horaires

Les activités se déroulent de 9h à 16h.

Garderies

Un accueil est organisé à **l'école des 2 Châtaigniers de Sombreffe** pour tous les enfants, quel que soit leur âge, à partir de 7h (garderie du matin) jusque 18h (garderie du soir).

Un **transport en car** est organisé afin d'acheminer les enfants de 2,5 à 6 ans, le matin, vers l'école communale de Tongrinne et, en fin de journée, vers l'école des 2 Châtaigniers de Sombreffe.

Transport en car

Un **transport en car** est également organisé, pour ceux qui le souhaitent, **dans les 4 villages de l'entité** (sans inscription préalable), aux arrêts et selon l'horaire suivants :

Le matin

- 8h : ruelle du curé à Ligny (départ)
- 8h10 : place de Boignée
- 8h15 : église de Tongrinne
- 8h20 : quartier du Trieu
- 8h25 : Pont-au-Rieu
- 8h45 : école des 2 Châtaigniers (arrivée)

Le soir

- 16h20 : école des 2 Châtaigniers (départ)
- 16h30 : Pont-au-Rieu
- 16h35 : quartier du Trieu
- 16h40 : église de Tongrinne
- 16h45 : place de Boignée
- 16h50 : ruelle du curé à Ligny (arrivée)

Prix

Le prix demandé est de **40 €/semaine** par enfant (32€ pour la semaine du 21 juillet – 4 jours de plaine).

Ce prix comprend :

- Les garderies du matin et du soir ;
- Les éventuelles activités extérieures (une fois par semaine) ;
- Les collations du matin et de l'après-midi ;
- Le transport en car.

Important ! Les enfants doivent apporter leur pique-nique et leur boisson de midi.

Modalités d'inscription

Il est possible d'inscrire un enfant pour toute la durée de la Plaine (3 semaines) ou uniquement pour un nombre plus limité de semaines (1 ou 2 semaine(s)). L'inscription à la journée n'est pas possible.

L'inscription se fait via le formulaire en ligne sur www.sombreffe.be ou en scannant le QR Code sur l'affiche, pour le 1er juillet au plus tard.

Un mail reprenant toutes les informations fournies ainsi que les modalités de paiement vous parviendra dès réception du formulaire d'inscription.

Le paiement se fait **par virement bancaire**.

La confirmation de l'inscription ne se fait qu'après validation du paiement.

Les personnes éprouvant des difficultés pour s'inscrire en ligne peuvent contacter :

- le service Cohésion sociale au 071/117.004,
- l'Espace Public Numérique (EPN) au 071/820.899.

PLAINE DE JEUX COMMUNALE DE SOMBREFFE

Juillet 7-25

2 sites d'accueil

- Ecole communale de Tongrinne : 2,5 à 6 ans
- Ecole Les 2 Châtaigniers : 7 à 15 ans

40 €/semaine
32 € la semaine du 21/07

INSCRIPTION
En ligne via le formulaire disponible sur www.sombreffe.be ou en scannant le QR code

PLUS D'INFOS ?
Service Cohésion sociale
071 117 004
cohesionsociale@sombreffe.be
www.sombreffe.be

Plaine de jeux de l'Administration communale de Sombreffe agréée par l'ONE

Stage d'été Oxyjeunes

L'asbl OXYjeunes organise une plaine de vacances au mois d'août en partenariat avec la Commune de Sombreffe.



Sur le thème "OXY Pulse", les enfants de 3 à 12 ans participeront à des activités récréatives, ludiques et sportives. Fun, rigolades et créativité garantis !

Informations pratiques

Quand ? Du 28 juillet au 14 août 2025.

Horaire : De 9h à 16h (garderie gratuite de 8h à 9h et de 16h à 17h30).

Où ? A l'Ecole communale de Tongrinne, rue du Maréchal Juin, 3.

Prix ? 80€/la semaine (75€/la semaine à partir du 2ème enfant) / 75€/la semaine du 15 août (70€/la semaine à partir du 2ème enfant).

Merci de prévoir le repas de midi et la collation de 10h. La collation de l'après-midi est offerte.

Inscription obligatoire directement auprès de l'asbl OXYjeunes sur <https://oxyjeunes.be/inscription-cdv-sombreffe> ou au 071/38.84.00.

OXYjeunes est agréé Centre de Vacances par l'ONE.

Contact : OXYjeunes

☎ 071/38.84.00 - ✉ info@oxyjeunes.be



Place aux enfants : nous recherchons des hôtes !

« Place aux enfants » aura lieu le 4 octobre 2025. Cet événement offre la possibilité aux enfants âgés entre 8 et 12 ans de découvrir le monde des adultes sombreffois.

C'est donc l'opportunité pour les acteurs locaux de rencontrer des enfants curieux et intéressés. Vous souhaitez faire découvrir votre passion ou votre métier aux enfants ? Contactez la Coordinatrice Accueil Temps Libre !

Contact : Fanny Defossez

Coordinatrice Accueil Temps Libre

☎ 071/117.005

✉ fanny.defossez@sombreffe.be

La brochure été des Activités Temps Libres bientôt disponible

Les vacances estivales arrivent et pour répondre au besoin d'informations sur les activités proposées aux enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans, la Commune de Sombreffe aura très prochainement le plaisir de vous proposer la brochure des « Activités Temps Libre » de l'été 2025. Elle sera disponible sur notre site Internet (www.sombreffe.be) ou, en version papier, à l'accueil de l'Administration communale.



Le Service en charge de l'ATL est à votre disposition pour toute question ou demande de renseignements.

Nous vous souhaitons une belle fin d'année scolaire et déjà, un très bel été. Peut-être le sera-t-il à Sombreffe !

Contact : Fanny Defossez

Coordinatrice Accueil Temps Libre - ☎ 071/117.005

✉ fanny.defossez@sombreffe.be

Commission Communale de l'Accueil : présentation de la nouvelle équipe !

Nous sommes heureux de vous présenter les nouveaux représentants de la Commission Communale de l'Accueil (CCA).

- **Représentant(e)s du Conseil communal :** Béatrice Plennevaux (Présidente de la CCA), Dominique Gilbert, Valérie Demoulin, Betty Hainaut. Suppléant(e)s : Julie Tessier, Pierre-Yves Denis, Laurence Vandermeulen, Françoise Halleux.
- **Représentant(e)s des écoles :** Ingrid de Munck, Laurence Mercier, Julie Troonen, Aline Moulin. Suppléant(e)s : Tristan Jonville, Sophie Brion, Natacha Van de Velde.
- **Représentant(e)s de l'éducation permanente et des familles :** Andrée Lequeux, Caroline Detre, Laurence Duchesne. Suppléante de l'AP des 2 Châtagniers : Daphné Noël.
- **Représentant(e)s des opérateurs déclarés et reconnus :** Mehmet Kurt, Matthieu Theys, Rudy Barbier, Laurence Diego Baragano. Suppléante IMAJE : Hélène Ligot.
- **Représentant(e)s des ASBL :** Fêi-Lin Benoit, Carole Hubert, Nicolas Dumont, Marie Cozier. Suppléant(e)s : Monique Focant, Marjorie Peiffer, Pierre Cantraine.



Membres sans voix délibérative : Fanny Defossez (coordinatrice ATL), Isabelle Vanesse (Province de Namur), Karine Lytsolaridis (ONE).

Invités : Françoise Dosogne (Espace Livres Ligny), Natalino Zara et Caroline Allard (CPAS), Anne-Françoise Hermann (32ème BW), Sébastien Marlier (SBSLB), Louis Vallery et Romain Monfort (Les Compagnons de Ligny).

Sur base de l'état des lieux des activités temps libre des enfants réalisé en 2024 auquel plus de 700 personnes de Sombreffe ont participé, les nouveaux membres ont élaboré le **Programme de Coordination Locale de l'Enfance 2025-2030**. Il sera soumis prochainement à l'ONE dans l'espoir de voir le dispositif de Coordination de l'Accueil Temps Libre renouvelé.

PERMANENCES

Les prochaines permanences du service Population-Etat civil auront lieu, de 9 à 11h, les samedis :

- 21 juin 2025
- 5 juillet 2025
- 19 juillet 2025
- 2 août 2025
- 23 août 2025

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable au ☎ 071/117.009 pour les dossiers des Etrangers et d'Etat Civil (re-connaissance, nationalité, déclaration de mariage,...), ainsi que pour les cohabitations légales.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX SOMBREFFOIS !

Le 28 mars dernier, notre commune a ouvert ses portes aux **nouveaux habitants de 2024** pour une soirée d'accueil placée sous le signe de la convivialité !

L'occasion parfaite pour faire connaissance avec les services communaux et du CPAS, présenter les infrastructures locales, et mettre en avant le tissu associatif qui fait vibrer notre belle commune : culture, sport, tourisme, festivités, jeunesse...

Nos zones de police et de secours étaient également présentes pour informer les citoyens sur leurs missions au service de la population.

Et bien sûr, cette rencontre s'est terminée autour d'un verre et quelques mignardises : **le moment parfait pour échanger et créer de nouveaux liens.**

Bienvenue à tous nos nouveaux citoyens ! Nous sommes ravis de vous compter parmi nous.



103 BOUGIES POUR LÉONIE !

Madame Léonie Grossen a franchi le cap des 103 ans ce 16 avril 2025 !

La Commune de Sombreffe a eu l'honneur de la compter parmi ses citoyennes, il y a 5 ans, à la résidence service « Les Ardenelles ».

A l'occasion de son anniversaire, Madame Léonie Grossen a reçu un bouquet de fleurs et un panier garni, respectivement offerts par l'Administration communale et le Palais royal.





Le CPAS de Sombreffe

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale. Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes. A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.



- Présidente : Caroline Allard – ✉ caroline.allard@sombreffe.be
- Directeur général f.f. : Natalino Zara – ✉ natalino.zara@cpas.sombreffe.be
- Accueil administratif : ☎ 071/49.01.10 – ☎ 071/49.01.19 – ✉ info@cpas.sombreffe.be
- Receveur Régional : Frédéric Dupont

Service social

Horaire des permanences :

- **Lundi** : de 9h à 11h30
- **Mardi** : de 9h à 11h30
- **Mercredi** : de 13h à 15h
- **Judi** : de 9h à 11h30
- **Vendredi** : pas de permanence - Sur rendez-vous uniquement

Allocation de chauffage

- Jeudi, de 9h00 à 11h30
- Contact : ✉ assistant.social@cpas.sombreffe.be

Compteur à budget

- Station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS

Distribution de repas à domicile

- Contact : ☎ 071/49.01.10
✉ repas@cpas.sombreffe.be

Mobisocial

- Si vous n'avez pas de moyen de locomotion ou ne pouvez vous déplacer seul(e), faites appel au Mobisocial pour vous rendre à vos rendez-vous médicaux, faire vos courses, ...
- Lundi de 8h à 16h et du mardi au jeudi de 8h à 12h
- Contact : Danielle Hainaut
☎ 071/49.01.10 - ☎ 0494/43.45.56
✉ mobisocial@cpas.sombreffe.be

Easy-e-Space

- EPN du CPAS
Gratuit et ouvert à tous
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h00 – Mercredi de 13h30 à 16h00 (réservé aux enfants)
- Contact : Pascale Furlini
☎ 0455/13.93.84

Insertions sociale (SIS) et socioprofessionnelle (job coaching)

- Uniquement sur rendez-vous pour les bénéficiaires du droit à l'intégration sociale
- Contact : Caroline Naro
✉ sis@cpas.sombreffe.be

Médiation de dettes

- Uniquement le vendredi matin, sur rendez-vous
- Contact : ☎ 081/44.61.8
✉ administration@greasur.be

Logements sociaux pour les aînés « Les Merlettes »

- Rue Chasse-Lion à Sombreffe
- Contact (CPAS) : ☎ 071/49.01.10

Coordonnées de contact du CPAS

Rue Haute, 7 à 5140 LIGNY - ☎ 071/49.01.10 - ☎ 071/49.01.19 - ✉ info@cpas.sombreffe.be

ET SI ON VOUS LIVRAIT DES REPAS SAVOUREUX À DOMICILE ?

Vous habitez la commune et vous avez plus de 65 ans ou des soucis de santé qui rendent les courses et la cuisine compliquées ? Le CPAS de Sombreffe est là pour vous aider avec son service de repas à domicile !

Préparés par « Les Délices du Centre », les repas du CPAS sont sains, équilibrés, et pleins de saveurs.

Chaque menu comprend un potage, un plat principal et un dessert. Vous avez des besoins particuliers ? Aucun souci : des menus adaptés (sans sel, pour diabétique, moulu...) ou des plats alternatifs sont disponibles.

Livraison deux fois par semaine :

- Le mardi pour les repas du mardi au vendredi.
- Le jeudi pour ceux du samedi au lundi.

Le chauffeur livre vos repas, prend également votre future commande et assure un suivi régulier entre vous et le service !

Vous choisissez le nombre de repas que vous souhaitez chaque semaine, selon vos envies.

Les tarifs sont :

- Tarif A : 5,47 €/repas
- Tarif B : 6,08 €/repas
- Tarif C : 7,00 €/repas

Le tarif dépend de vos revenus, conformément au règlement du CPAS.



© Atstock Productions (Canva)

Envie d'en savoir plus ou de vous inscrire ? Contactez-nous au ☎ 071/49.01.10 ou ✉ repas@cpas.sombreffe.be

Un agent répond à toute question relative au service et veille à la bonne gestion des livraisons ! Bon appétit !



Nos enfants

ECOLE COMMUNALE DE BOIGNÉE

Arbre au fil des saisons

Tout au long de l'année, nous avons observé un érable au fil des saisons.

En observant cet arbre, nous apprenons à voir la nature différemment, à comprendre que chaque saison à son importance et que, même quand tout semble calme, la vie continue en secret.

C'est une belle aventure qui nous permet d'aiguiser notre curiosité et de nous émerveiller devant la magie des saisons.



ECOLE « LES 2 CHÂTAIGNIERS » DE SOMBREFFE



Histoire de la fille qui ne voulait pas être un chien

Les élèves de quatrième primaire de Madame Juliette de l'école « Les 2 Châtaigniers » vont vous présenter la **pièce de théâtre** qu'ils ont découverte au Centre culturel de Namur.

« C'est la vie d'une petite fille nommée Sacha qui veut participer à une course de caisses à savon. Malheureusement, son papa lui annonce qu'il va perdre la vue. Dès que Sacha a du temps libre, elle va entraîner ce dernier à marcher sans voir. Elle n'a donc pas le temps, pour l'instant, de construire son bolide.

Va-t-elle recevoir de l'aide ? Va-t-elle participer à la course ? Et la gagner ? »

Personnellement, nous avons apprécié ce spectacle. Le décor constitué d'ampoules était très attractif et nous permettait de situer les différents lieux et moments du récit. Lorsque toutes les lumières s'allumaient et bougeaient en même temps, il nous était compliqué de suivre clairement la chronologie. Les deux acteurs se déplaçaient de manière stratégique afin de nous transporter d'un endroit à un autre.



Au cours de l'année, notre classe a participé à de **chouettes activités**, remplies de fous rires (PECA, théâtre, concert, Sparkoh !, Ose la Science, visite de la bibliothèque de Sambreville, participation au cross et aux classes de sport de sport à Louvain-la-Neuve...). Pour nos voyages, on apprend à cotiser en organisant des ventes et des soupers. C'est trop gai !

N'hésitez pas à venir nous rencontrer ! Rendez-vous le 13 juin dès 16h à l'occasion de nos portes ouvertes.

Depuis l'année scolaire 2023-2024, nos élèves de P1-P2 participent au projet « **école du dehors** ». Jeux, cabanes, « land art », rencontres avec des escargots... Que de plaisir et de découvertes !



Ce mardi 1er avril, dans le cadre de l'**objectif bien-être de notre école**, les élèves de P1, P3 et P4 ont pu arriver en pyjama et faire une petite sieste après-midi avant de reprendre les cours. Sacrées mesdames, ce n'était qu'un petit poisson ! Malgré tout, nous nous sommes éclatés.



Cette année encore, les élèves ont participé au **grand nettoyage de printemps** organisé par BeWapp.



Comme l'an dernier, notre école a participé aux **Goodplanet Challenges** : 6 défis pour la planète.



Pour financer leurs projets de classes, les P3 et P4 ont organisé un « **take away** ».

Au menu : boulettes sauce tomate, purée et mousse au chocolat. Le tout fait maison !

Une belle aventure et un vrai délice !



Ecoles communales de Sombreffe

Rentrée 2025-2026

Sombreffe 1 : implantations Boignée et Ligny - Sombreffe 2 : implantation Tongrinne



2 écoles, 2 directions, 3 implantations,

Qui développent :

- Des savoirs, savoir-faire et savoir-être
- Un esprit de tolérance, d'accueil et de respect de chaque élève
- Une relation enfant/enseignant axée sur la confiance et la bienveillance
- Un regard curieux et positif sur le monde qui entoure les élèves

Qui collaborent avec :



- Le Centre PMS/PSE de Tamines (guidance et orientation)
- Les Pôles territoriaux
- L'ADEPS / "Pro Velo"
- L'ASBL Samaravia
- Les Associations de Parents
- Le Conseil de Participation (enseignants / direction / parents / Pouvoir Organisateur / représentants de l'environnement économique et social)
- L'Intercommunale I.M.A.J.E. (Accueil temps libre)
- Le Foyer de Bothey*
- Des bénévoles (cours de chant, d'informatique, mamie conteuse, atelier jeux de société etc.)

Inscriptions jusqu'au 11 juillet auprès du
Secrétariat au 071.88.77.75

et à partir du 18 août auprès des Directions

Sombreffe 1 (Boignée - Ligny) : 071/88.77.75

Sombreffe 2 (Tongrinne) : 071/85.21.54

Pour tout renseignement : secretariat.ecoles@sombreffe.be - 071/88.77.75
ecolecomsombreffe.wixsite.com/home



Qui offrent :

- des études dirigées encadrées par notre personnel enseignant les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30;
- des siestes prises en charge par des puéricultrices dans des locaux exclusivement dédiés aux plus jeunes enfants;
- des cours de psychomotricité donnés par un maître spécial avec notamment l'apprentissage aux deux roues pour les plus petits;
- des activités parascolaires organisées pendant le temps de midi avec la mise à disposition de malles pédagogiques et de personnel formé à leur utilisation;
- des plaines verdurisées et sécurisées, une "classe du dehors" qui reconnecte l'élève à l'environnement proche;*
- des tableaux blancs interactifs dès la 1ère primaire;
- des cours dispensés par l'Académie de Tamines dans nos locaux, à savoir : art de la parole (diction/théâtre), piano, saxophone, batterie, etc.*
- des heures de néerlandais dès la 3e primaire, des heures d'informatique en 5e et 6e primaire à Ligny et Boignée, un accès à la bibliothèque à Tongrinne, le "quart d'heure lecture" dans les classes primaires, des malles de livres à disposition via la bibliothèque provinciale de Namur ;
- des activités musicales en classes, en partenariat avec les Jeunesses musicales de Namur*;
- des activités telles que : "Cap sciences", "Guide nature" et autres pour les élèves des classes primaires;
- des classes vertes, sportives, de voile, de ferme, etc dès la section maternelle*;
- des sorties pédagogiques, culturelles et sportives (Cross, Musées, Théâtre (via l'ASBL Samaravia),...);
- des cours de natation dès la 3e maternelle encadrés par des professeurs d'éducation physique titulaires du brevet de base en sauvetage aquatique (BSSA). Brevets de natation attribués aux élèves au fur et à mesure des apprentissages.

**selon l'implantation*

Le tout organisé dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence.



Organisation :

Rentrée le lundi 25 août 2025

Garderie dès 7h

Horaires des cours

8h30 - 12h10

13h35 - 15h15

excepté le mercredi : 8h30 - 12h10

Collations et temps de midi

Service de repas chauds équilibrés en relation avec un green deal "repas sains"

Fruits de saison en circuit court offerts aux enfants 1x/semaine

Accueil temps libre

Assuré par l'intercommunale I.M.A.J.E. dès 7h et jusque 18h dans les trois implantations.

Goûter varié offert à tous les enfants dans le cadre de la garderie



Des aventures inoubliables pour nos élèves !

Au mois d'avril, nos élèves de 3ème et 4ème primaire ont eu la chance de participer à une **classe de dépaysement à la mer**. Un séjour éducatif qui leur a permis de découvrir la beauté de la côte tout en apprenant sur la faune et la flore locales. Ces moments de partage et d'émerveillement ont renforcé la cohésion entre les élèves et leur ont donné une belle occasion de grandir, loin de papa, maman et de l'école.



Dans un autre registre, nos élèves de 1ère et 2ème primaire ont vécu **3 journées « FUN »**. Au programme : Pairi Daiza, construction de cabanes à Bambois & Mini Jones. Une expérience enrichissante, pleine de sourires qui a ravi tous les enfants.



Un peu plus tôt, l'école avait ouvert ses portes avec un événement très spécial : **Le Tour du Monde des Saveurs**. Lors de ce moment festif, les familles ont pu voyager à travers les cultures en découvrant des mets typiques de différents pays (cuisinés par les enfants et les enseignantes de l'école). Une belle occasion



de célébrer la diversité culinaire, la joie de vivre et le plaisir de se rencontrer (ou de se retrouver) dans une ambiance conviviale.

Enfin, les maternelles ont profité des **« classes du dehors »** pour travailler sur l'art, les couleurs et les formes géométriques. Quel résultat magnifique sous un beau soleil radieux.

Notre page Instagram regorge de ces belles pépites, venez nous y rejoindre !



Expressions citoyennes



Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence (limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris). Les articles ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communal se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.

Nous n'avons pas reçu d'article pour ce numéro.

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 4 août 2025** ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 27 juin 2025** par mail à info@sombrefe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».



L'avis des groupes politiques



Cette rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal).

Ils ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics. Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Nous n'avons pas reçu d'article pour ce numéro.

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 4 août 2025** ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 27 juin 2025** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – L'avis des groupes politiques ».



Tourisme



1815 - LIGNY – 2025 : RECONSTITUTION HISTORIQUE DE LA BATAILLE DE LIGNY

Pendant les reconstitutions historiques des **21 et 22 juin**, découvrez les concerts pour la paix. **5 formations musicales regroupant près de 100 musiciens** feront battre les cœurs. Tambours, fifres, cornemuses, trompettes, instruments résonneront en mémoire de la campagne militaire de Belgique de 1815 !

1815 - LIGNY - 2025
210th anniversary
Reconstitution historique de la bataille
21 & 22 juin 2025
WWW.LIGNY1815.BE

LIGNY 1815 MUSEUM : QUOI DE NEUF ?

Un mannequin sous la forme d'un cheval a été installé dans le parcours de visite. Son cavalier trône fièrement à ses côtés en attendant de sonner la charge.



Au travers un **parcours de visite interactif et immersif**, le Ligny 1815 Museum permet d'en apprendre davantage sur les **guerres napoléoniennes** et, plus particulièrement, sur la campagne de 1815 en Belgique.

Avec une **riche collection d'objets d'époque** et une **scénographie attractive**, il retrace le quotidien des soldats plongés dans l'enfer de la bataille du 16 juin 1815 à Ligny et évoque le sort et la résilience de la communauté villageoise.

Musée ouvert du mercredi au dimanche de 11h à 17h
Rue pont Piraux, 23 à 5140 Ligny
☎ +32 (0)71/ 81.83.13



La vie des associations

Cette rubrique est ouverte aux associations actives dans l'entité de Sombreffe. Les associations disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique. Chacune peut transmettre son texte, sous format « traitement de texte » sans mises en forme, limité à un **maximum de 1500 caractères espaces compris**.

Les articles doivent :

- porter sur des **activités qui ont lieu dans l'entité ou qui sont organisées en dehors de l'entité pour des citoyens de l'entité** ;
- être signés et indiquer clairement le

nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur ;

- respecter les réglementations en vigueur (droit au respect des personnes, de la vie privée, d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- **faire la promotion d'activités précises et déterminées**.

Les articles ne peuvent pas :

- interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit ;
- **avoir pour seul objet de rappeler de manière récurrente l'objet social ou la présentation générale de l'asso-**

ciation ;

- contenir trop de détails de nature « commerciale » tels que, par exemple, entrer dans le moindre détails des prix demandés pour la participation aux activités, la composition précise d'un ou plusieurs menus, etc.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions décidées par le Collège communal les 13 mai, 16 septembre et 2 décembre 2020.

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 4 août 2025** ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 27 juin 2025** par mail à ✉ info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – La vie des associations ».

BOIGNÉE SE RÉVEILLE



LES CONTEUSES DE LA GOFFE

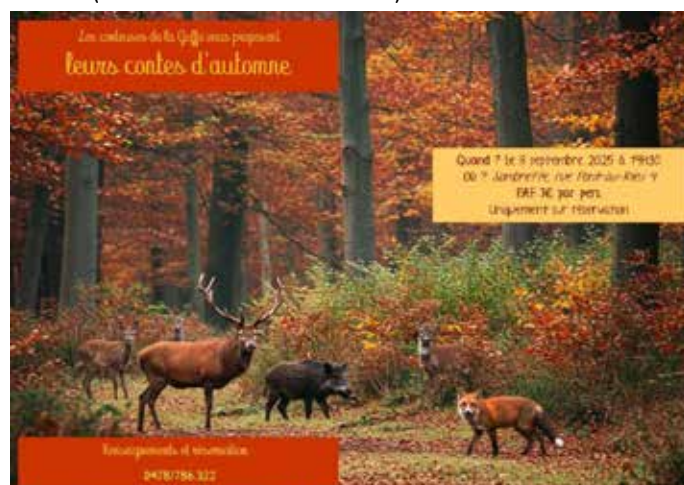
Les conteuses de la Goffe ont le plaisir de vous annoncer leurs prochaines activités !

6 juillet – Contes pour les familles lors de l'événement « Assocs en fête »

8 septembre – Contes d'automne

L'automne, le temps des promenades dans les bois et... de la chasse, mais chez nous, tous les chasseurs rentrent bredouilles !

A 20h (verre de l'amitié à 19h30).



8 décembre – Contes d'hiver

A 20h (verre de l'amitié à 19h30).

Adresse du jour : 4, rue Pont au Rieu à Sombreffe.
Renseignements et réservation au 0478/78.63.22

LES SENS DU TEMPS

« Les Sens du Temps » vous rappellent le **calendrier des activités de l'année** :

Dîners :

- 28 juin : barbecue
- 13 septembre : dîner de fin d'été
- 18 octobre : dîner de chasse
- 13 décembre : dîner de Noël

Excursions :

- 30 août : le Bois du Cazier
- 15 novembre : le Fort de Fermont

Bienvenue à tous ! Le dîner buffet du 19 avril fut un franc succès !

Le Comité (Jacqueline, Monique, Jean, Bernadette, Pascal et Anne)

Coordonnées de contact :

- Monique ZOLLER
monique.l.g.zoller@gmail.com
Tél. 0476/615.475
- Jacqueline ZOLLER
jacqueline.m.g.zoller@gmail.com
Tél. 0476/614.758



SENTIERS SOMBREFFOIS



www.sentiers5140.be

Sentiers Sombreffois



Sentiers Sombreffois



sentiers5140@gmail.com

Le projet "Sentiers sombreffois" : hier, aujourd'hui et demain !

À l'origine du projet "Sentiers sombreffois", une double ambition animait ses fondateurs : **réhabiliter et revaloriser** les sentiers. Face à 264 sentiers et **dans le respect des différentes parties**, une opération de maillage a identifié les sentiers présentant un intérêt historique, touristique ou économique qui permettront de **recréer un réseau cohérent**. Ils constituent aujourd'hui l'épine dorsale du réseau de points-nœuds.

2020 : une première étape franchie

Un dossier de réhabilitation est soumis à la commune (17 sentiers).

Aujourd'hui, des résultats concrets ! Cinq sentiers réhabilités, entre autres :

- Le sentier des Trois Viviers,
- Celui reliant la rue des Rosières à la rue Try du pont,
- Celui rejoignant la rue Mathias au départ de la rue Pichelin.

Trois autres sentiers sont retracés.

Cap sur 2030 : de nouveaux sentiers à (re)découvrir !

Un dossier revu a été remis aux autorités communales : 12 sentiers dont 2 sentiers emblématiques :

- Le chemin TG9 reliant Tongrinne à Ligny en prolongeant la rue Matthias,
- Le sentier Lgi9 longeant Vivaqua, chargé de souvenirs pour les habitants de Ligny se rendant autrefois à Saint-Amand.

Plus d'infos sur www.sentiers5140.be/rehabiliter
ou en scannant le QR Code



PS : À vos agendas ! Ne manquez pas la **journée du 12 octobre à Sombreffe**. Des balades vous attendent. **Venez nombreux explorer notre patrimoine !**



Pierre B.

Rester informer

Mail : Sentiers5140@gmail.com

Site : Sentiers5140.be

Facebook : Sentiers Sombreffois



Agenda des activités

JUIN

11/06

Atelier « Être parent(s), quel beau challenge » organisé par l'ONE, de 9h30 à 11h30, au local de la consultation à Sombreffe (rue Gustave Fiévet, 26)

15/06

4ème brocante organisée par le Comité Cité Jean Maroy, de 6h à 17h, à la Cité Jean Maroy à Ligny

21/06

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h)

Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

21 et 22/06

1815 – 2025 : grande reconstitution historique de la bataille napoléonienne de Ligny, organisée par Ligny 1815 Museum

28/06

Barbecue organisé par les « Sens du Temps »

JUILLET

3/07

Après-midi jeux de société organisé par le Conseil Consultatif Communal des Aînés, de 14h à 16h30, à la Maison de village de Boignée

5/07

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h)

Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

6/07

« Assocs en fête » : journée festive mettant à l'honneur les associations des 4 villages de l'entité, au Centre culturel de Ligny

Du 7 au 25/07

Plaine communale organisée sur deux implantations (3-6 ans à Tongrinne et 7-15 ans à Sombreffe)

19/07

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h)

Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

Du 28/07 au 14/08

Stage OXYjeunes pour les enfants de 3 à 12 ans, à l'école communale de Tongrinne

AOÛT

2/08

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h)

Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

23/08

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

23/08

Kermesse de Boignée organisée par « Boignée se réveille »

28/08

Don de sang à la salle Saint-Laurent, rue Tienne de Mont, 30 à Sombreffe, sans rendez-vous, de 15h à 18h30

30/08

Excursion au Bois du Cazier organisée par les « Sens du Temps »

SEPTEMBRE

8/09

Contes d'automne proposés par « Les Conteuses de la Goffe », dès 19h30, à la rue Pont au Rieu, 4 à Sombreffe

13/09

Dîner de fin d'été organisé par les « Sens du Temps »

OCTOBRE

4/10

Place aux enfants

12/10

Journée de balades organisée les Sentiers Sombreffois

18/10

Dîner de chasse organisé par les « Sens du Temps »

DÉCEMBRE

8/12

Contes d'hiver proposés par « Les Conteuses de la Goffe », dès 19h30, à la rue Pont au Rieu, 4 à Sombreffe

13/12

Dîner de Noël organisé par les « Sens du Temps »



**ENTREPRISE
PECORELLA**

TOITURE - MACONNERIE - OSSATURE BOIS

071 88 90 49

pecorella@pecorella.be



SAMUEL SERVAIS IMMELEC

BÂTIMENTS PRIVÉS ET INDUSTRIELS

Installations-Transformations-Chauffage électrique-Dépannages

TVA:BE0550.445.405
samuel.servais@hotmail.com

CHEMIN DE BRYE, 7
5140 SOMBREFFE

0478/61.43.83

Ann B.
by Marie

Votre boutique de prêt-à-porter pour dames.

Grand'Rue 66

Gembloux

081 61 07 72

www.annbbymarie.be



Ouvert du mardi au samedi
de 10 à 18h
et le lundi sur rendez vous

VOTRE SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE

**Chauffage et sanitaire
Montage – Entretien – Dépannage
Installateur agréé
VIESMANN**

Art Quentin

Rue Pichelin 2d - 5140 Sombreffe

GSM 0472 69 56 24

artquentin.chauffage@gmail.com



**Grand Merci
aux annonceurs
chez qui nous vous
recommandons
vos travaux et achats !**

Brasserie *Blocry Sonia*

livraison à domicile dans votre région

Chaussée de Nivelles, 117 B
5140 SOMBREFFE.
GSM 0495/893623
soniablocry@hotmail.com

TEL \$ FAX : 071/888.750 - 071/888.477



SUR PRÉSENTATION DE NOTRE PUB : UNE REMISE SUR CLÉS, CYLINDRES,
ARTICLES DE SERRURERIE ET COFFRE-FORT. NON CUMULABLE



**VENTE - FOURNITURE
INSTALLATION - MAINTENANCE**
du particulier à l'entreprise

**CONTRÔLE D'ACCÈS
MÉCANIQUE ET
ÉLECTRONIQUE**

www.groupe dao.com | info@groupe dao.com

ROND-POINT DES 3 CLÉS ENTRE LE RESTAURANT L'OLIVETO ET JOUÉCLUB

PARKING

Tél. 071 800 292 - 081 225 230 - 010 455 800

Magasin : chaussée de Namur, 18c - 5030 GEMBLoux

Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 18h. Samedi de 9h à 14h.

Bureaux et show-room Sur RDV : rue René Gobert, 1 - 5140 LIGNY

Dans le métier
depuis 1988.
À votre service
depuis plus de 27 ans.



l'igoptic

Carrefour du Docq
Rue de la Carrière 1 • 5140 Sombreffe
(anciennement serrurerie Hayon)

Facilités de parking devant le magasin

T 071 87 47 40 • E ligoptic@skynet.be

Heures d'ouverture
lundi : 13:30 - 18:00
mardi au samedi : 09:00 - 12:30 / 13:30 - 18:00

www.ligoptic.be



LES VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE DE 18H-21H *

LES FRITES DE MÉMÉ SONT À LIGNY !

RUE SAINT NICOLAS, 15 - 5140 LIGNY

COMMANDE PAR TÉLÉPHONE AU
0475 61 77 42 / 0491 19 99 54
→ OU PAR MESSENGER

RETROUVEZ-VOUS SUR

Takeaway.com



FUNÉRAILLES PHILIPPART

S O M B R E F F E

FUNÉRARIUM
ASSURANCE DÉCÈS
ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682
LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

CHAUSSÉE DE BRUXELLES, 5
5140 SOMBREFFE

Le Pressoir

CONCERT (1^{er} vendredi du mois)
Masterclass

À GEMBOUX

Caviste : Vins - Champagnes
Alcools - Bières artisanales

Bar à vins - Planches terre et mer
Plat du jour les midis : le mercredi, jeudi et vendredi
Plat signature : petites brochettes d'agneaux, salade fête...
Plats chauds servis dans un week
Venez profiter de notre grande terrasse extérieure

Marc Nuttinck
chaussée de Wavre, 45 - 5030 Gembloux
T. 081 34 64 93 - M. 0468 45 97 39
snclepressoir@gmail.com

Lundi -> Fermé • Mardi -> Fermé • Mercredi : 14h - 18h30 (magasin) • Jeudi : 14h - 18h30 (magasin) et 18h30 - 23h00 (bar)
Vendredi : 14h30 - 18h30 (magasin) et 18h30 - 01h00 (bar) • Samedi : 14h30 - 18h30 (magasin) et 18h30 - 01h00 (bar) • Dimanche : fermé

CHAUTECH

Chauffage - Sanitaire

MATHIEU AERTS

0494/91 85 56
info@chautech.be
Rue Humerée, 17 - 5140 Sombreffe
TVA : BE 0762 793 647

www.chautech.be CHAUTECH

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR - CHOCOLATIER - GLACIER

LE PAIN D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR

GEMBOUX
142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

WIERDE
97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883